

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La Chaudière macédonienne
 Activisme flamand
 Le problème de Jésus
 Encore les sanctions?
 En quelques lignes...
 Philosophie de l'Action catholique
 Angleterre et Abyssinie
 Tyrolienne

Franz ANSEL
 Baron P. VERHAEGEN
 Marius LEPIN
 Charles d'YDEWALLE
 * * *
 D^r DENYS GORCE
 T. Charles EDWARDS
 Jeanne CAPPE

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Voix de nos Evêques : Lettre Pastorale de S. Exc. Mgr Heylen, évêque de Namur, Mgr. J. Schyrgens.

La Semaine

Le début du Carême ramène les quêtes pour Louvain. Catholiques belges, donnez, et donnez largement! Louvain est votre citadelle. Parmi les vérités à dire et à redire, à temps et à contre-temps, celle qui affirme que la Belgique sera ce que sera Louvain, est parmi les plus importantes pour nous. Louvain est la plus complète et la plus importante université catholique de l'univers. Pour le rester, pour rayonner toujours davantage, Louvain a besoin d'être soutenu. Il faut que legs et dons y affluent. Pour un catholique belge fortuné, il n'est pas d'œuvre plus digne d'être aidée que Louvain. Faire que Louvain reste à la hauteur de sa tâche, c'est travailler aussi directement qu'il se peut à la force et à la grandeur du catholicisme chez nous.

Dans le très beau discours qu'il prononça dernièrement pour célébrer la mémoire de Francqui — qui fut un bienfaiteur insigne de Louvain — l'éminent recteur de l'Université, S. Exc. Mgr Ladeuze, a exalté la science pure, la recherche scientifique désintéressée. Le rôle primordial d'une université est là : servir la Vérité! En aidant Louvain, vous coopérez à cette mission insigne. Vous aidez la Belgique à s'élever, parce que — Mgr Ladeuze a rappelé très opportunément ces lignes du cardinal Mercier : « Le fait qu'une nation possède une élite de chercheurs qui, avec désintéressement, sans soucis du résultat immédiat, économiquement, moralement ou religieusement utile, poussent aussi loin qu'ils le peuvent la pénétration de leur vision intellectuelle et, avec une patience sereine, dont on a dit qu'elle est la base du génie, soumettent au contrôle de la documentation, de l'observation ou de l'expérience les dernières conséquences des vérités nouvelles qu'ils ont cru apercevoir, ce simple fait élève le niveau de toutes les couches de la nation ».

Aidez donc Louvain par amour de la science, parce que connaître est le plus beau reflet divin que Dieu ait mis dans l'homme et qu'un pays est civilisé dans la mesure où il a le culte de la Science et où il se rapproche de la Vérité.

Aidez Louvain aussi pour que l'*Alma Mater* puisse continuer à former suivant toutes les exigences de la pédagogie la plus moderne, ces générations d'étudiants catholiques qui ne cessent d'infuser au catholicisme belge une vie toujours renouvelée. Une société est avant tout une hiérarchie. Sa valeur est fonction de la qualité de ses classes dirigeantes. Les cadres sociaux de

la Belgique sont formés en grande partie par Louvain : ministres du Roi, législateurs, hauts fonctionnaires, magistrats, médecins, professeurs, notaires, ingénieurs — sans parler de la formation universitaire assurée à l'élite du clergé — sortent de Louvain en rangs pressés pour aller, jusque dans les coins les plus reculés du pays, accomplir leur tâche, exercer leur profession, remplir leur mission sociale, sous le signe du Christ, entretenant autour d'eux cette atmosphère catholique, vivant de cette vie catholique plus saine et plus intense peut-être chez nous en ce moment que partout ailleurs. Pourquoi? Parce que notre catholicisme est vivant; nourri de la tradition, c'est entendu, mais en contact constant avec le réel le plus actuel, se modelant sur son temps, s'adaptant à tout ce qui est nouveau, soucieux de pénétrer dans tout ce qui est humain, dans tout ce qui intéresse les hommes de 1936. Et si le catholicisme belge est de cette qualité, c'est surtout à Louvain qu'il le doit. Allez donc voir au delà des Pyrénées ce que devient cette vie catholique quand on se contente trop d'une vie traditionnelle, de formes se vidant lentement de leur contenu, d'une façade donnant le change, de mots ne désignant plus que très imparfaitement des réalités. Allez là-bas constater ce qu'un manque de haute culture scientifique a produit chez nos coreligionnaires et vous comprendrez mieux le grand bienfait qui a nom : Louvain!

Intellectuels catholiques, vous pour qui les mots de civilisation et de culture sont pleins de sens, pensez à vos enfants et à vos petits-enfants. Ils seront ce que Louvain les fera dans une Belgique qui sera ce que Louvain l'aura faite...

En ce qui nous concerne, il ne resterait, de l'effort tenté ici depuis quinze ans, que les services rendus à Louvain dans la mesure de nos moyens, que nous remercierions Dieu d'avoir pu travailler aussi directement à l'établissement de Son Règne en Belgique.

La guerre qui vient! Que de fois ne nous reprocha-t-on pas d'en parler! Que d'esprits supérieurs qui ne comprenaient pas ce qu'ils appelaient notre hantise! « Comment un prêtre — nous fut-il dit un jour par un confrère — peut-il ainsi se laisser hypnotiser jusqu'à s'imaginer faire de l'apostolat en dénonçant chaque semaine le danger allemand... » Et de bons amis de nous

conseiller le calme et... le silence. Sans parler de ceux qui traitaient d'hallucinations nos alarmes et de malfaisantes — voir même d'excitatrices — nos mises en garde.

Et nous voilà en face d'un réarmement allemand créant pour notre petite Belgique la plus formidable menace qu'elle ait jamais eu à affronter. Tous les beaux rêves généreux et chimériques des idéalistes, pacifistes et internationalistes, des prophètes, des apôtres d'une Europe nouvelle devenant — grâce aux efforts d'on ne sait trop quelle « jeune Europe » — les Etats-Unis d'Europe, les constructions purement verbales d'un juridisme internationaliste dans les nuées, tout cela est évanoui, dissipé, écroulé. Même nos voisins du nord, ces Hollandais si *nuchter*, sont convaincus que l'Allemagne prépare la guerre. On raconte d'ailleurs que l'Angleterre, très alarmée, est pour beaucoup dans le... réveil hollandais et que Londres « insiste » vivement à La Haye. C'est que l'arme terrible qui se forge outre-Rhin et qui n'a rien d'une arme défensive — d'ailleurs qui donc menace ou oserait même menacer le Reich? — ne peut pas ne pas être « essayée » un jour. D'autant plus que la préparation de cette arme aura absorbé l'essentiel des forces de la nation, épuisé en bonne partie ses réserves et que, de la tenir au fourreau sans essayer de lui faire « rapporter », risquerait de provoquer un écroulement intérieur sans précédent. Car telle est bien l'alternative qui se précise pour le Reich : la guerre ou la débâcle. Comment parer au danger? Pousser « l'idéalisme » — comment imaginer emploi plus abusif d'un mot! — jusqu'à désarmer complètement et se fier au Droit et à la Justice immanente? « Le premier bien pour un peuple — répondait au début de la guerre le cardinal Mercier à des étrangers qui paraissaient déplorer notre résistance opiniâtre — le premier bien n'est pas de vivre, mais de vivre *dignement*! » Serait-ce *digne* que de nous livrer à l'envahisseur et d'accepter simplement d'être l'enjeu d'une lutte qui se livrerait en dehors de nous? Combien de partisans, d'un abandon aussi... peu glorieux trouverait-on en Belgique?

Il faut donc se préparer à la défense. Mais alors, une fois la chose décidée, il n'y a plus à lésiner. Il faut faire le maximum. Soi-même d'abord. La Belgique doit se barricader de son mieux. S'entraîner de son mieux à « tenir ». Dire qu'il s'est trouvé, chez nous, des esprits supérieurs pour oser accuser de militarisme et d'impérialisme (*sic!*) les partisans d'une Belgique forte, aussi forte que possible! Et voilà que la pression de la menace prussienne oblige cette Belgique à redoubler de précautions. Les modalités d'un plan de défense ne sont ni de notre compétence ni de notre ressort. Ce qui l'est, c'est l'esprit qui doit présider à notre défense nationale, le devoir qui incombe à tous les Belges, aux catholiques en premier lieu, de consentir tous les sacrifices nécessaires pour que la Patrie soit efficacement défendue. Tout ce que nous avons écrit sur le danger allemand n'a jamais eu que ce seul but : l'indépendance, la liberté de la Belgique. Et c'est parce que ceux qui prétendaient n'apercevoir de soldats qu'en France et qui n'en voyaient pas en Allemagne (!), énervaient notre volonté de défense, que nous les avons dénoncés sans nous lasser. Les faits, cette réalité à laquelle tout le monde doit se

soumettre, montrent qu'ils se sont illusionnés d'in vraisemblable façon. Ne les accablons pas, à moins qu'ils ne persistent dans leur aveuglement, comme tel « jeune » qui ne craint pas d'affirmer encore que la question qui se posera demain ne sera pas de savoir si l'Allemagne va envahir la France, mais si la France ne va pas envahir l'Allemagne! Et on tente malgré tout de nous faire croire que Hitler est sincère quand il affirme que son effort militaire « n'a d'autre but » (*sic*) que de prévenir une attaque...

* * *

Préparation militaire intense. Entente aussi avec nos voisins pour enlever à l'Allemagne l'envie de passer. Entente avec la France d'abord, la principale intéressée. Entente avec l'Angleterre, Entente avec la Hollande.

Le projet militaire gêne terriblement les socialistes. Les démocrates chrétiens aussi. Et dire que notre effort défensif est destiné avant tout à garantir la liberté et l'indépendance des masses ouvrières! Mais on leur a tellement crié — à ces masses belges! — « guerre à la guerre », « à bas la guerre », que bien des pauvres égarés s'imaginent de bonne foi que toute mesure militaire conduit à la guerre, que toute arme prépare la guerre, que toute armée attire la guerre. Aberration criminelle! Oui ou non, y a-t-il actuellement, en 1936, pour la Belgique, un moyen plus efficace d'écarter la guerre, de prévenir l'invasion, d'empêcher la tuerie, que d'être forte, la plus forte possible, et de s'entendre avec une France, une Angleterre, une Hollande, — fortes elles aussi — pour opposer à la volonté de guerre allemande, un « mur » assez puissant pour la faire hésiter? Tous les Belges ne doivent-ils pas souhaiter que la France reste vigilante, que l'Angleterre renforce ses armements, que la Hollande « bouche le trou » de sa frontière?

Pauvre Jean Prolo! Depuis que le rousseauisme qui t'a proclamé intelligent et bon, a fait déposer en tes mains une souveraineté combien illusoire, où ne t'a-t-on pas conduit? Quelles couleuvres ne t'a-t-on pas fait avaler?

Et que serait-ce si ce néfaste suffrage universel inorganisé était étendu aux femmes, comme le souhaitent trop de catholiques, sous le prétexte que la réforme nous donnerait la majorité dans deux provinces, etc., etc.? Nous voulons bien. Mais nous voulons d'abord et surtout que la lèpre ne s'étende pas. La logique dans l'erreur est une erreur de plus. Le régime électif qui soumet tout à tous et à chacun, est une folie. Inutile de la généraliser davantage. Travaillons à corriger l'erreur et non à la multiplier.

Mais les socialistes, eux, sont évidemment inexcusables à proclamer l'égalité de l'homme et de la femme dans tous les domaines, et... de remettre l'électorat féminin à... 1940, parce qu'alors le femme belge sera — paraît-il — plus émancipée, plus libérée, plus... homme enfin!

Tartuffe pas mort!

De notre monde contemporain, le pétrole est maître.

Car ce liquide est de nos jours le fluide vital de tous les pays — écrit M. Gentizon, dans la *Revue hebdomadaire*. Sans lui, les moteurs ne fonctionnent plus; la vie des peuples est suspendue; les escadres, les avions, les tanks, l'artillerie motorisée, les camions pour le ravitaillement, en un mot les marines et les armées sont immobilisées. C'est pourquoi, depuis la fin de la guerre mondiale, chaque pays pense à sa « sécurité » pétrolière. Chaque pays songe à posséder tout le pétrole qui lui est nécessaire. A tel point que, devenu le nerf principal de la guerre, le pétrole commande, dans une large mesure, la politique extérieure des Etats. Il préside à leurs opérations militaires, à leurs campagnes coloniales, à leur système d'alliances. Dès la fin de la guerre mondiale, on le trouve à la base de tous les conflits : du conflit anglo-turc de Mossoul; du conflit russo-caucasien au cours duquel les armées rouges s'emparèrent de Bakou; du conflit italo-yougoslave pour le pétrole albanais; du conflit du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay. On ne peut donc s'étonner de le voir jouer un rôle considérable dans le conflit italo-éthiopien et surtout le conflit italo-anglais.

Jusqu'à ces dernières années, on croyait que le sous-sol abyssin était dépourvu de pétrole. Brusquement l'affaire Rickett révéla de façon sensationnelle, une tentative de « monopoliser les richesses minières de l'Ethiopie au détriment de l'Italie. » Et M. Gentizon, qui « fut y voir » nous communique ce que lui conta l'auteur même de la découverte d'une vaste région pétrolifère.

La situation géographique du gisement pétrolifère en question est telle — c'est son informateur qui parle — qu'elle peut être avantageuse tant à l'Erythrée qu'à la côte française des Somalis. Elle se trouve, en effet, en Dankalie méridionale, c'est-à-dire non loin du port italien d'Assab sur la mer rouge et du port français de Djibouti sur l'Océan Indien. C'est pour cette raison que cette richesse devrait être exploitée en commun par les deux nations sœurs. La chose est très possible et ne présente pas de difficultés spéciales. Il suffit de construire une double canalisation comme on l'a fait pour le pétrole de l'Irak et abondant d'un côté à Assab et de l'autre à Djibouti. Les frais n'atteindront pas le quart de ceux qui furent nécessaires en Syrie et en Palestine. »

La découverte d'un grand bassin pétrolifère d'exploitation commerciale fort aisée, pouvant donner de « l'or liquide » en quantité illimitée pendant de nombreuses années, est de nature à éveiller l'intérêt de la France, tout autant que celui de l'Italie. Les deux nations latines pourraient, en effet — tout en travaillant ensemble, efficacement, au maintien de la paix en Europe — s'unir en une fraternelle collaboration pour mettre en valeur et exploiter les gisements pétrolifères de l'Abyssinie. Lors de la signature des accords de Rome, en janvier 1935, entre MM. Mussolini et Laval, il fut abondamment parlé de collaboration future, en Afrique même, entre les deux nations. Or, une occasion magnifique se présente. La France et l'Italie peuvent d'abord, si elles le veulent, empêcher que toute cette richesse du pétrole abyssin s'en aille faire le bénéfice d'autres nations. Capitaines, ingénieurs spécialisés dans la géologie du pétrole et la technique de l'extraction,

rien ne manquera si les deux nations se mettent d'accord. Il convient, d'autre part d'attirer l'attention sur le fait capital que le syndicat anglo-américain a l'intention de faire déboucher le pétrole de Zeila en Somalie britannique. Or, en cas d'entente avec l'Italie, et comme me l'a dit mon informateur, il serait aisé d'adopter le système d'une double canalisation, tel qu'il fonctionne en Syrie et en Palestine pour le pétrole de l'Irak, et qui permettrait d'amener le pétrole d'un côté à Aassab, de l'autre à Djibouti. On peut s'imaginer le développement que prendra le port principal de la côte française des Somalis, lorsqu'il deviendra sur l'océan Indien, la tête de la ligne d'une pareille canalisation. De grands réservoirs de naphte et de benzine pourront y être constitués, au grand bénéfice de notre marine de guerre, de notre marine marchande, de notre aviation, qui pourront se ravitailler du carburant nécessaire à des prix de faveur, au lieu d'en importer de l'étranger, à des prix beaucoup plus élevés. Toutes nos communications avec Madagascar, l'Indochine et l'Extrême-Orient, en seront facilitées. Bien plus, aucune puissance ne pourra plus nous empêcher de nous approvisionner de carburant, selon nos besoins, ce qui est important déjà en temps de paix, mais plus important encore en cas de guerre, notamment en Europe. La France se doit d'envisager ce problème dont la solution peut comporter pour elle de gros avantages économiques en temps de paix, un peu plus de sécurité en temps de guerre, sans parler du bénéfice financier du capital employé.

A verser au dossier d'un conflit qu'on a tenté de nous faire considérer comme posant en ordre principal, sinon exclusivement, une question de droit international — Covenant, article 16, sécurité collective, assistance, etc., etc. Le bon billet!

Conférences Cardinal Mercier

17^e année

ET

Grandes Conférences Littéraires

9^e année

La prochaine conférence sera faite le samedi 14 mars, à 16 h. 30, en la grande salle Saint-Michel par

M. Philippe HENRIOT,
Député de la Gironde.

SUJET :

Le drame de la jeunesse et le divorce des générations

Cartes : 5 à 25 francs.

Location à la Maison F. Lauweryns, 20, rue Treurenberg tél. 17.97.80.

La Chaudière macédonienne

« Je vois un chaudron bouillant, dont l'ouverture est tournée vers l'Aquilon. »

JÉRÉMIE (I, 13).

Le procès de l'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie, qui reprend sur de nouveaux frais, fera-t-il enfin la lumière sur les causes réelles et profondes, les instigateurs véritables, les buts immédiats ou lointains de cet immense et mystérieux complot? La suite des débats nous le dira; mais il reste permis d'en douter.

La singulière incertitude où l'on demeura tout d'abord sur l'identité, l'origine et la nationalité même de l'assassin, de ses complices et des autorités occultes qui les avaient armés et soudoyés, nous a fourni une preuve nouvelle de la confusion déroutante qui embrouille les choses balkaniques et empêche souvent d'y voir clair quiconque ne s'est point d'assez près penché sur leurs problèmes ardu. L'énigme laissait les chancelleries aussi perplexes que la police et la magistrature de France, de Yougoslavie et d'ailleurs. Si l'habile truquage des passeports que produisaient les conjurés expliquait, sur le moment même, cet embarras des enquêteurs, il n'y était pas nécessaire : le brouillamini naturel d'une « macédoine » de groupes ethniques dont certains demeureront toujours irréductibles à l'unité y eût bien suffi à lui seul.

Qu'étaient au juste tous ces gens-là? *Oustachis* ou membres de l'O. R. I. M., autrement dit Croates irrédentistes ou Bulgares révolutionnaires? On ne savait trop, et d'aucuns, même, au lendemain de l'assassinat, parlaient de Hongrois, d'Italiens... En somme, tout paraissait possible : la guerre a tellement bouleversé, là-bas, les frontières politiques, et le royaume des Yougoslaves s'est agrandi aux dépens de tant d'autres, que les plus étranges conjectures pouvaient ne pas sembler absurdes. Les minorités mécontentes sont capables des pires représailles : d'un Italien originaire de quelque ville de Dalmatie et devenu Yougoslave par force, d'un Croate né sujet hongrois et lui aussi naturalisé serbe par le traité de Saint-Germain, d'un Albanais des bords du Drin incorporé au royaume d'Alexandre, d'un Bulgare de la Macédoine ou d'un Hongrois de Temesvar, dont l'un regarde du côté de Sofia et l'autre se tourne vers Budapest, la passion politique peut faire un meurtrier prêt à mourir lui-même, sans avoir d'ailleurs demandé l'aveu d'aucun gouvernement. Or, chacune de ces hypothèses empruntait quelque vraisemblance au fait que les fils du complot se ramifiaient dans toutes les directions, se croisaient et s'entortillaient au point qu'à suivre certains d'entre eux jusqu'à leurs plus lointaines racines, on pressentait d'obscures intrigues qu'auraient nouées des puissances étrangères qui n'avaient aucun intérêt — du moins immédiat — à la mort du monarque unificateur.

Mais mon propos n'est pas, ici, de dénoncer ou d'éclaircir des menées internationales qu'on soupçonne sans les démontrer : cet essai ne tend qu'à projeter quelque lumière dans les ténèbres de la question macédonienne, dont j'ai pu étudier sur place

certaines des aspects actuels, et qui, si elle n'a pas été la seule cause de l'assassinat du roi Alexandre à Marseille, n'en fut pas moins l'une des raisons, et sans doute l'une des principales.

LA CONFUSION BALKANIQUE

Tel est le désordre des Balkans que toute question qui s'y rattache engendre le trouble dans les esprits : ce chaos de monts tourmentés, dont l'ossature irrégulière fait s'écheveler dans tous les sens un labyrinthe de cours d'eau fantasques, détermine la complexité des problèmes que posent ces pays et les divergences d'opinions que l'on voit se manifester chez ceux qui abordent leur étude, quelles que puissent être l'intelligence et la bonne foi qu'ils y apportent. Vouloir débrouiller cet écheveau et prêter à l'Orient d'Europe l'unité et la précision que la nature n'y a pas mises, c'est tenter une œuvre impossible. Un rapide coup d'œil sur la carte suffirait à montrer clairement la vanité d'un tel effort. Les Alpes de France, d'Italie et d'Autriche, les Pyrénées et les Carpathes développent des systèmes raisonnables où l'on se reconnaît aisément : lorsqu'elles ne sont point parallèles comme les Vosges et la Forêt-Noire, ces chaînes laissent du moins apparaître, aussi bien dans leurs mouvements propres que dans les nœuds qui les rattachent entre elles, une sorte de discipline interne et de cohésion harmonieuse, et, là même où elles ne forment pas des frontières nettement dessinées, elles délimitent et partagent logiquement de grands bassins hydrographiques. De ces montagnes aux contours bien tracés descendent des fleuves qui suivent eux-mêmes un cours sensiblement direct : la Garonne, la Loire et le Rhône, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, le Danube et leurs affluents principaux. Il y a, dans cette orographie et l'hydrographie qu'elle commande, une sorte de méthode simple et claire dont l'heureuse ordonnance se retrouve dans la répartition des races et des grandes langues véhiculaires de l'Occident européen.

Avec les Balkans, rien de pareil : une fois franchies les barrières naturelles des Alpes dinariques, du Danube et de sa tributaire la Save, on tombe dans un désordre absurde, une folle débandade de sommets d'où sortent des cours d'eau tortueux dont la sauvagerie indomptable ne supporte pas la moindre barque et qui souvent, comme par défi, s'entêtent à couler vers le nord quand la mer les attend au sud, ou changent de lit par pur caprice ainsi que se plaît à faire le Drin, ou encore jouent aux géologues le tour de disparaître sous terre, à la façon des émissaires surnois qui vident du surplus de leurs eaux l'un ou l'autre des lacs mystérieux de l'Albanie macédonienne.

Loin d'apporter à ces pays l'ordre et l'équilibre salutaires que la nature leur refusait, l'homme en a encore aggravé le fantastique embrouillement par un mélange de couches ethniques, d'idiomes et de cultes différents qui, en certains points, s'entre-croisent et se superposent de telle sorte que les plus experts

des savants désespèrent de les débrouiller. L'histoire se joint à la géographie pour faire des Balkans, ce carrefour des routes d'Orient et d'Occident, une carte d'échantillon des peuples : tour à tour proie de conquérants dont leurs forteresses naturelles consolident la domination, ou refuge de races refoulées par des envahisseurs plus forts, les puissantes montagnes qui soulèvent tout le centre de la Péninsule voient peu à peu, au cours des siècles, se déposer au fond de leurs cuvettes, lorsque se retire le gros du flux, un résidu hétérogène où se combinent les caractères mongolique, slave, grec et latin. De leur côté, les plaines fertiles qu'arrosent les fleuves et les rivières — Danube, Save, Morava, Vardar — attirent des colons de tout poil qui, au gré de leurs appétits ou sous l'empire de contraintes extérieures, passent en troupeaux d'un bord à l'autre, en sorte que ces cours d'eau eux-mêmes ne sauraient être considérés comme de nettes délimitations ethnographiques ou linguistiques.

Des Roumains et des Grecs, du moins, les zones — du côté des Balkans — restent assez clairement circonscrites, l'une par une grande barrière fluviale et l'autre par la muraille du Pinde (les minorités transylvaines, qui comptent jusqu'à dix races distinctes, et les îlots turcs de l'Hellade, n'intéressent pas directement le sujet propre de cette étude). Débarrassé de ces facteurs, le problème des peuples balkaniques n'en reste pas moins des plus complexes : outre les Turcs, — les Yougoslaves (qui comprennent les Serbes, les Bosniaques, les Monténégrins, les Croates, groupements à peu près homogènes, — et les Slovènes, qui ont leur langue à eux), — les Albanais, qui se partagent en Guègues du Nord et Toskes du Sud, — les Bulgares, dont la race présente quelques caractères mongoliques, mais que leur langue rattache aux Slaves, — les Juifs, répandus dans les villes, — les tziganes, la plupart nomades, mais dont quelques centres comme Uskub retiennent des tribus sédentaires, pareilles aux gitanes de Grenade, — les Coutzovaques ou Zinzars, autres nomades de souche roumaine, voués à l'élevage des moutons, — et les Arméniens, qu'on rencontre dans le district de Rodosto, — on trouve encore dans les Balkans des Tatars, des Kurdes, des Tcherkesses, voire des Arabes et des nègres. La confusion de la tour de Babel n'est rien à côté de celle-là : parmi cette bousculade de monts, les races, les langues, les religions mêlent et enchevêtrent leurs rameaux en un fouillis dont les plus fins n'arrivent pas à se dépêtrer.

Presque partout, peuples et dialectes débordent les frontières politiques, ici en flaqes disséminées, là en nappes de large étendue : si l'on voit en Yougoslavie des Bulgares et des Albanais, la Bulgarie et la Grèce comptent des Turcs, épaves que le flot de l'Islam a laissées là en s'en allant, et il reste en Turquie des Grecs et des Bulgares, hôtes attardés, tandis que des Coutzovaques, groupés en petites sociétés, se rencontrent dans le Timok serbe, en Macédoine, en Albanie et jusque sur les flancs du Pinde.

Dresser une carte exacte des races, des parlers et des confessions qui s'amalgament dans les Balkans, c'est une entreprise impossible, à laquelle se hasardent seuls les zélés d'une idée nationale : les savants impartiaux renoncent à démêler ce puzzle effroyable. Les innombrables cartes du genre dont le règlement de la paix provoqua la publication, sont toutes dues à des partisans qui, pour faire triompher leur thèse, feignent de voir clair dans les ténèbres. Œuvres de propagande, non de science, il convient de ne les consulter qu'avec une prudence circonspecte : selon qu'elles sont grecques, bulgares, serbes, roumaines, hongroises ou italiennes, leurs données varient étrangement et se contredisent à l'envi. On peut accorder plus de créance à la carte des « Populations de la Turquie d'Europe », tracée, voici déjà plus d'un demi-siècle, par le grand géographe Reclus :

nulle partialité politique ne l'influence pour la fausser, et l'on voit à son bariolage quelle mosaïque de peuples et d'idiomes bigarre tout le centre des Balkans.

Depuis lors, on a démembré l'Homme malade, maintenant confiné dans un étroit canton d'Europe que lui assure l'impossibilité de résoudre d'une autre manière l'épineuse question des Détroits : lentement, par conquêtes successives qui transportaient dans le domaine des faits le grand principe des nationalités, les principaux groupements ethniques qui formaient l'Empire ottoman — Roumains, Serbes, Bulgares et Hellènes — ont été reconstitués dans l'indépendance politique. Quant à pourvoir chacun d'entre eux dans la mesure de ses ambitions, les explications qui précèdent montrent qu'on n'y saurait parvenir ; ici plus que partout ailleurs, la présence de minorités rend difficile un partage sans défauts, et l'on rencontrera toujours, à Sofia comme à Budapest, des mécontents et des aigris pour se plaindre amèrement du sort fait à leur race par les traités, ce terme de « race » étant d'ailleurs employé, en cette occurrence, dans un sens souvent abusif et qui ne correspond que de loin à des réalités précises ; car, si l'on peut à la rigueur tenter d'établir des graphiques pour les religions et les langues qui s'entremêlent dans les Balkans, à condition de s'y borner à de vagues approximations, l'absence de données vraiment sûres ne laisse nul espoir de tracer une carte fidèle des races de ces pays, puisque les indigènes eux-mêmes ne les distinguent pas l'une de l'autre. Or — et c'est là précisément que gît le nœud des problèmes balkaniques qui requièrent encore l'attention —, on note que les difficultés rencontrées par les diplomates, à l'issue de la guerre mondiale, pour fixer les nouvelles frontières, résultaient en ordre principal de l'enchevêtrement des langues, non de la confusion des races. Lorsqu'on songe au centre des Balkans, il ne faut jamais oublier que là-bas, les bornes politiques ne correspondent nulle part exactement avec les limites linguistiques.

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Si les Balkans en général, offrent le spectacle d'une confusion ethnographique et dialectale qui n'a pas d'égale en Europe, la Macédoine le corse encore : aussi bien son appellation, de nom propre devenue nom commun, a-t-elle passé de la géographie dans le vocabulaire courant pour désigner un assemblage hétéroclite et imprévu, un pot pourri d'éléments disparates, — et jamais appropriation ne s'est trouvée plus pertinente. Depuis que les antiques Pélasges sont descendus de ces montagnes vers les tièdes rivages égéens, invasions, guerres et migrations se sont unies pour laisser là le plus bizarre et le plus composite des conglomerats d'êtres humains. Or, cette vaste *olla podrida* demeure constamment agitée, comme un chaudron où des sorcières remueraient leurs noirs ingrédients, par un bouillonnement de passions d'une telle violence que la marmite risque à tout moment d'éclater : passions où les haines politiques se mêlent aux mystiques dialectales et aux fanatismes religieux qui, dans ces régions reculées et restées presque sans contact avec la civilisation, reculent lentement dans leur vase clos et se maintiennent à l'état pur. Car les Turcs avaient intérêt à garder dans leur barbarie Albanais et Macédoniens : aujourd'hui encore, les « lumières » n'ont pénétré que timidement, sous la forme de lampes électriques, dans les petites villes de l'intérieur, et le progrès n'y est représenté que par des autos archaïques. Au cœur des monts, une vie toute primitive garde aux âmes leur rudesse abrupte et aux mœurs leur fauve sauvagerie : dans ces étroits et farouches défilés où les montagnards ne circulent que la carabine à l'épaule et le poignard à la ceinture, les fusils

chargés partent tout seuls pour vider les plus minces querelles. La vie humaine, là-bas, compte pour peu de chose, et l'on exposera la sienne propre avec la même désinvolture que l'on mettra à prendre celle d'un ennemi. Commune aux Balkaniques du centre, cette énergie de caractère se manifeste en Macédoine avec plus d'âpreté encore que chez les Serbes ou les Monténégrins, sinon chez les Bulgares eux-mêmes. Et ceci explique bien des choses...

D'aucuns, pourtant très avertis et grands clercs ès sciences balkaniques, se demandaient si, la paix signée, l'Europe se heurterait encore à une question macédonienne : le para bellum de Marseille leur a brutalement répondu, — et cette réplique n'aura surpris que ceux qui n'avaient nul soupçon du feu sombre qui couvait là-bas dans les ténèbres de certaines âmes.

L'histoire aide du moins à comprendre la redoutable complexité du phénomène macédonien, dont les attentats monstrueux de l'O. R. I. M., là même ou ailleurs, ne sont qu'une manifestation plus abominable que les autres et plus dangereuse pour la paix de l'Europe. Quelque cent ans avant la conquête turque, Etienne Douchan, roi de Serbie au milieu du XIV^e siècle, avait fait ce rêve magnifique de grouper en une seule nation tous les Slaves du Sud (Yougoslaves) et de chasser les Turcs d'Europe en réinstallant à Byzance le grand Empire chrétien d'Orient : après avoir conquis d'abord la Macédoine et l'Albanie, puis enlevé Belgrade aux Hongrois, Douchan mourut sans avoir pu réaliser ses vastes desseins d'unificateur des Balkans. Ses successeurs n'y furent pas plus heureux. Dès lors, la marée turque monta, déferlant des côtes aux vallées et submergeant jusqu'aux sommets. Et quand la Serbie succomba sous la puissance des Osmanlis à Kossovo, ce « Champ des Merles » où périt le sultan Mourad et qui demeure un lieu sacré pour les patriotes yougoslaves, les plus fervents des chrétiens serbes, entraînés par leurs patriarches, désertèrent leur pays conquis et cherchèrent refuge en Hongrie. Les vides qu'ils laissaient derrière eux furent comblés par les Albanais, que les migrations des barbares avaient refoulés autrefois dans les montagnes adriatiques, tout leur territoire primitif, qui s'étendait jusqu'au Danube, se trouvant alors occupé par les Bulgares et par les Serbes : rentrés ainsi en possession d'une partie de leur habitat originel, ils s'établirent dans les champs de la Vieille Serbie et sur la Morava bulgare, où ils s'accommodèrent d'ailleurs d'autant mieux du joug de l'Islam que bon nombre étaient musulmans.

Cependant, l'expatriation des Serbes vaincus à Kossovo, bien qu'elle se fût faite par grandes masses, n'avait pas été générale : des flots, des archipels slaves subsistaient tant en Vieille-Serbie qu'en Macédoine, partout cernés par la marée des Albanais comme par celle de l'invasion turque. L'émigration ayant privé ces contrées des meilleurs chrétiens et des hommes les plus courageux, ceux qui restaient courbaient l'échine sous le fouet des bachi-bouzouks, tandis que des opportunistes allaient jusqu'à ceindre le turban et à confesser Mahomet. Ainsi, les populations serbes que conservait la Macédoine se rapprochaient, par la force même des choses, des Albanais, dont les coutumes, la langue et la religion même étaient lentement devenues les leurs, cependant que, soit par prudence, soit plutôt par nécessité de reconnaître un état de fait, ces Slaves conquis se disaient Turcs. On rencontrait de leurs groupements, fondus parmi les Albanais, sur les bords du lac d'Ochrida et dans les montagnes qui entourent la plaine tragique de Kossovo, où la défaite de leurs ancêtres devait consommer pour des siècles la ruine du grand rêve d'unité des Slaves du sud d'Etienne Douchan.

A dater de ce jour fatal, voilà la Macédoine peuplée de Serbes, de Turcs et d'Albanais, c'est-à-dire de Slaves, de Mongols et

d'une race de souche pélasgique, du reste mâtinée de croisements. Il y faut joindre les minorités grecques du vilayet de Monastir et de la vallée du Vardar, les Juifs établis dans les villes, les Coutzovalaques ou Zinzares, pasteurs errants, et les Tziganes, qui surchargent de couleurs criardes une carte déjà trop panachée. Enfin — et c'est ici vraiment que l'on touche au point névralgique de cette région toujours inquiète, — l'Empire bulgare du XII^e siècle, qui s'étendait jusqu'à l'Adriatique et que traversa d'outre en outre l'itinéraire de la première Croisade, a laissé là, en refluant vers le Rhodope et les campagnes de Thrace, des colons qui, acclimatés, n'avaient pas suivi les armées au cours de ce recul progressif. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle de fortes minorités bulgares peuplent encore cette Macédoine placée sous l'hégémonie serbe et devenue partie intégrante d'une Yougoslavie unitaire issue de la victoire du droit : petits groupes ethniques turbulents, dont la funeste agitation fut entretenue, jusqu'en ces derniers temps, par les incursions périodiques des *comitadjis* (bandes) bulgares, comme par les prêches de leur clergé, et n'a jamais cessé de l'être par les sourdes menées de l'O. R. I. M., cette terrible société secrète qui, presque ignorée hier encore de quiconque ne s'est point penché sur les problèmes macédoniens, s'est révélée par un coup de foudre à l'univers épouvanté.

Que le Parti fédéraliste croate connu sous le nom d'*Oustacha* se soit associé à l'O. R. I. M. pour ourdir la trame du complot, cela ne diminue en rien l'intérêt que la Macédoine, dans ses éléments les plus troubles, avait et prenait à l'affaire. L'irréductibilité de Croatie a engagé dans l'attentat une lourde responsabilité ; mais ce serait une erreur de croire, comme l'ont écrit certains auteurs, qu'il fut l'œuvre d'un homme de Zagreb. Dans ce complot aux fils multiples, le caprice du tirage au sort eût pu désigner un Croate pour le coup porté à Marseille, et il s'en trouvait au moins un parmi les conjurés épars qui eussent réparé à Paris l'échec d'une première tentative : car l'*Oustacha*, à l'exemple de l'O. R. I. M., pratique la méthode terroriste. Quoique d'origine différente et poursuivant des buts distincts (une Croatie indépendante pour la première et, pour la seconde, une Macédoine devenue bulgare), ces deux sociétés balkaniques, également occultes et farouches, visaient l'une et l'autre la même tête : celle d'un roi qui était coupable d'avoir rallié les opposants croates, hors quelques résistances têtues, à l'unité de la Yougoslavie, et d'étendre son hégémonie sur les Bulgares macédoniens. En fin de compte, la condamnation prononcée par les deux mafias eut pour instrument un Bulgare qui voulait arracher ses frères à la domination des Serbes et refaire cette Grande Bulgarie qui, après la guerre russo-turque de 1878, s'était trouvée, pour quelques jours seulement, reconstituée par la clause essentielle des préliminaires du traité de San Stefano. Ce vaste Empire, qui se fût étendu de l'Adriatique à l'Egée, eût assuré à la Russie une influence prépondérante dans les Balkans, et l'Angleterre écrasa ce beau rêve dans l'œuf, ouvrant ainsi au cœur des pan-Bulgares une plaie demeurée toujours vive.

La collusion qui s'est produite, pour l'accomplissement du forfait, entre l'O. R. I. M. et l'*Oustacha* n'enlève aucune valeur au fait que c'est un Bulgare des frontières qui exécuta la sentence : on n'y saurait trop insister. Il nous importe peu de savoir que l'assassin ait été délégué par le Comité de Zagreb, cette question étant bien plutôt d'ordre financier que politique : si le fédéralisme croate lui a fourni armes et moyens, la flamme sauvage qui l'animait était allumée par la haine, par cette terrible haine de races qui, dans les régions limitrophes où les deux éléments hostiles se trouvent étroitement en contact, s'exaspère jusqu'à la démence.

Que le coup soit parti de là, voilà qui n'étonnera personne

de ceux qui connaissent quelque peu les choses de cette étrange contrée, pour avoir eu la bonne fortune d'y faire ne fût-ce qu'un bref séjour. Si d'autres pays yougoslaves, quoique soumis à plusieurs confessions, ne voyaient pas la question religieuse soulever chez eux de graves conflits, elle fut un principe de discorde en Macédoine, où, dès longtemps, les diverses Eglises orthodoxes luttèrent pour la suprématie, — l'Eglise bulgare au premier chef. Soumise d'abord au clergé phanariote, qui la déclara schismatique quand le réveil du mouvement national prit chez elle une forme à la fois littéraire et confessionnelle, la Bulgarie, après force tiraillements où Rome elle-même était intervenue, avait été, par un firman du Grand Seigneur, constituée en un Exarchat autonome qui étendit sa protection aux orthodoxes macédoniens : sollicitude intéressée, assurément, mais qu'il convient d'inscrire à l'actif des Bulgares dans le compte que nous démêlons. Or, lorsque le Congrès de Berlin, si adroitement manœuvré par Bismarck, eut enlevé à la Bulgarie cette Macédoine que lui avait donnée le traité de San Stefano, on rencontrait un peu partout, dans les districts macédoniens restitués au Pâdischah, bon nombre de Serbes, voire de Bulgares, qui, malgré la tendre tutelle de leur exarque indépendant, subissaient encore l'influence de la grande Eglise du Phanar, et que tous les Grecs du pays s'appliquaient avec énergie à maintenir sous cette obédience. De leur côté, Serbes et Bulgares — qui de Belgrade, qui de Sofia — s'efforçaient d'attirer à eux les chrétiens qui appartenaient à une autre Eglise que la leur. En même temps, ceux-ci comme ceux-là construisaient partout des écoles afin d'y enseigner leur langue — ici le serbe, là le bulgare — aux petits enfants macédoniens. Ces manœuvres entretenaient là-bas une agitation permanente : disputes de langues, querelles de cultes, empoignades et rixes qui souvent dégénéraient en luttes sanglantes, en véritables batailles rangées dont le parvis des églises orthodoxes ou le préau des écoles slaves étaient tour à tour le théâtre, — sans compter meurtres et attentats perpétrés au nom de la cause. Tant il y en eut que, pour défendre leur culte et leur enseignement, Bulgares et Serbes en vinrent bientôt à soudoyer dans toute la Macédoine des bandes armées, qui se livraient une guerre incessante d'escarmouches, tandis que le Turc laissait faire, heureux de voir la division régner ainsi entre deux peuples qui ambitionnaient l'un et l'autre la succession de l'Homme malade.

Ajoutons que Serbes et Bulgares rivalisaient de gentillesse à l'égard des Coutzovaques, ces nomades d'origine roumaine, nommés aussi Zinzars, au nombre de 800,000 en Macédoine, et qui, soumis à l'Eglise phanariote, ne pouvaient, les Grecs y veillant, prier dans leur langue nationale : dissentiment qui provoquait, chaque année, des assassinats demeurés toujours impunis. Voilà, certes, un tohu-bohu de langues, de races et de religions, tel qu'on n'en voit nulle part ailleurs.

Les deux dernières guerres balkaniques, puis la Grande Guerre, et les partages qui suivirent ces conflagrations, attribuant à la Serbie toute la Macédoine litigieuse (à l'exception de Salonique et des côtes, données à la Grèce), n'avaient pas complètement mis fin à la constante irritation que les rivalités des langues et des religions entretenaient entre les Bulgares et les Serbes. Notons d'ailleurs qu'avant ces trois conflits, les réclamations de Belgrade visaient surtout la Vieille-Serbie, autrement dit le vilayet d'Uskub, cependant que la Macédoine était hautement revendiquée par les Grecs et par les Bulgares. Le sort des armes, tant en 1913 qu'à la fin de la guerre mondiale, en a décidé autrement. Mais, si la Serbie méritait, par son courage comme par sa loyauté, d'emporter cette proie convoitée et par ses ennemis de la veille et par ses alliés de naguère, on conçoit que la Bulgarie n'ait pas vu sans ressentiment échapper à ses ambitions des terri-

toires qu'elle regardait comme lui revenant en bonne justice, en raison du fait que sa langue et sa confession étaient celles d'un grand nombre de leurs habitants.

Que le traité de Saint-Germain n'ait pu résoudre la vieille question macédonienne au point de contenter pleinement toutes les parties intéressées, il semble bien, à l'heure présente, que gouvernants et diplomates veuillent le comprendre à Sofia même. Seule, l'O. R. I. M. (Organisation Révolutionnaire Intérieure Macédonienne) entend encore maintenir les prétentions bulgares sur Monastir (Bitol), Prizrend, Uskub (Skoplje) et autres lieux. Et voilà pourquoi, à Marseille, un Bulgare a assassiné Alexandre de Yougoslavie...

Je compte, dans un prochain article, raconter l'histoire de l'O. R. I. M., et mener ensuite mes lecteurs à travers l'admirable, étrange et sauvage pays où naquit, dans la maison d'un maître d'école, cette Association balkanique dont l'action ne tend à rien moins qu'à ébranler la paix européenne.

FRANZ ANSEL,
de l'Académie royale de langue
et de littérature françaises.

Activisme flamand

I

On devait croire que la cause des *Vlamsche Aktivisten in België* était jugée définitivement, après les condamnations régulièrement prononcées, après la loi d'amnistie du 19 janvier 1929 et l'examen minutieux de tous les dossiers par une Commission de réhabilitation. Il n'en est rien, malheureusement pour les égarés qui ont méconnu pendant la guerre les devoirs élémentaires de l'honneur. Dans un article qui vient de paraître dans la revue *Zeitschrift für öffentliches recht*, (XV, 5^e livr.), M. Wolgast, de Würzburg, présente la défense des coupables qu'il entreprend d'innocenter en droit et qu'il prétend avoir été couverts par une amnistie résultant des traités. L'auteur m'ayant fait l'honneur de m'adresser son étude avec un mot courtois, je crois bien faire en revenant sur la question et en soulignant les motifs qui me portent à combattre son avis. Je le fais en déplorant de devoir revenir sur des circonstances qui sont source de discords entre nos concitoyens et aussi de devoir constater dès le début que les coupables se jugent déjà eux-mêmes en recourant à la protection de nos ennemis et envahisseurs pour essayer de se justifier.

L'article de la revue susdite me met en cause en me prêtant fort gratuitement la paternité d'une étude publiée par le journal *La Libre Belgique*, dans son numéro 214 du 2 août 1930, sous la signature « Observator ». Cette étude m'est complètement étrangère, je tiens à le déclarer.

II

En 1932 déjà, dans deux articles de la *Revue catholique des idées et des faits* (29 juill. et 25 sept.), j'avais exposé les raisons qui font écarter comme non fondée l'invocation du traité de Versailles en faveur des activistes. J'y reviens brièvement pour faire comprendre l'argumentation du nouveau polémiste qui entre en lice.

Dans l'armistice du 11 novembre 1918, son article 6 — faisant suite à l'article 5 — (Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes) portait : « *Dans tous les territoires évacués par l'ennemi, toute évacuation des habitants sera interdite; il ne sera apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou à la propriété des habitants. Personne ne sera poursuivi pour délits de participation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'armistice. Il ne sera fait aucune destruction d'aucune sorte. Les installations militaires de toute nature seront livrées intactes...* »

Revenant sur ces stipulations provisoires, le traité de Versailles du 15 septembre 1919 a inséré dans sa cinquième partie, cinq sections énumérant des obligations militaires, navales, aéronautiques, imposées à l'Allemagne, qui s'est « obligée à les observer » : la cinquième section, intitulée « clauses générales » (art. 211, 212, 213) renferme l'article 212 disant : « *Les dispositions suivantes de l'armistice du 11 novembre 1918, savoir... l'article 6,.... restent en vigueur en tant que ces dispositions ne sont pas contraires aux stipulations qui précèdent.* »

Déjà, il suffit de lire ces textes pour voir que quand Foch et ses alliés parlent de « l'ennemi », c'est aux troupes allemandes qu'ils imposent des obligations. C'est aux Allemands, évacuant la rive gauche du Rhin, comme le dit l'article 5, que l'armistice ordonne de respecter les biens et les habitants : c'est à eux qu'incombe le devoir de ne pas poursuivre des individus pour faits de guerre antérieurs à l'armistice. On leur interdit par là d'exercer des vengeances contre les Rhénans, ou même contre d'autres du chef d'espionnage ou de séparatisme, ou d'actes contraires aux intérêts des armées allemandes. C'est ce que confirme l'article 212 du traité de Versailles, qui ne vise que des obligations imposées à l'ennemi, c'est-à-dire aux Allemands, comme l'énonce, en termes exprès, l'en-tête de la cinquième partie (« *clauses que l'Allemagne s'engage à observer strictement* »).

C'est donc bien à tort que lisant tout autrement les textes, l'on voudrait leur faire dire que l'armistice a promis l'impunité aux activistes flamands et que le traité de Versailles a garanti ce privilège. Et c'est d'accord avec une interprétation qui saute aux yeux que S. M. le roi Albert, dans son discours du 22 novembre 1918 aux Chambres belges, au jour d'une inoubliable rentrée, a pu dire : « Les menées de ceux qui, à l'heure poignante où l'existence et l'avenir du pays étaient en question, avaient pour but de consommer sa ruine, ne peuvent faire l'objet d'une amnistie; les populations flamandes ont déjà, elles-mêmes, flétri ces menées, mais les coupables devront subir les rigueurs d'une juste répression. »

Non seulement M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, a pu et dû se prononcer dans le même sens en 1931, mais des publications récentes nous apprennent que sa thèse est partagée par le gouvernement allemand. En effet, dans l'écrit de M. Wolgast (p. 2), on lit que les activistes flamands ont en vain essayé de faire soutenir leurs prétendus droits à l'amnistie par le gouvernement du Reich, et que celui-ci leur a refusé une intervention sérieuse, au point qu'ils se diront trahis (*verraten*) par lui. On lit ces mêmes récriminations dans le n° 1 de janvier 1936 du journal activiste *De Dielsche voorpost*. Ces plaintes des traîtres qui se diront trahis à leur tour sont pénibles à relever, mais on doit avouer qu'elles révèlent un juste châtiment prononcé par les complices de leurs crimes.

III

On s'attend bien à ce que épilogueant sur les termes, les patrons des activistes s'efforcent de leur donner un sens favorable à

leur thèse. Je vais rencontrer les principaux arguments qu'ils font valoir et que M. Wolgast a mis en lumière.

En tout premier lieu, il y a un argument que j'appellerai *typographique*, parce qu'il est tiré de l'écriture de la convention d'armistice.

J'avais dit que le seul texte de cet accord qui fut connu en Belgique et qui a été publié dans le trente-sixième volume du recueil toléré et censuré par les Allemands (*Les Avis, Proclamations et Nouvelles de guerre allemands publiés en Belgique pendant l'occupation*, édit. Brian-Hill, à Ixelles) rangeait les articles 5 et 6 sous une rubrique spéciale : « *Evacuation de la rive gauche du Rhin* », alors que l'évacuation de la Belgique, de la France, du Luxembourg et de l'Alsace-Lorraine est réglée par l'article 2. Les articles 7 et 8 sont précédés d'une autre rubrique : « *Livraison du matériel roulant* ». D'où il faut conclure que l'article 6, comprenant l'amnistie discutée, ne s'applique qu'aux armées allemandes qui évacuaient les territoires indiqués.

Croyant renverser sans peine cet exposé, M. Wolgast reproduit d'après une photographie le texte de l'armistice, où ne figurerait pas la rubrique commune aux articles 5 et 6, et il en conclut que ces articles étant de portée générale s'appliquent en Belgique et en particulier aux activistes.

Je dois constater tout d'abord que rien ne prouve que la pièce dont la photographie est donnée est bien l'original de la convention d'armistice. Cette photographie est prise, dit une note, sur une copie publiée par un recueil allemand. Rien ne prouve que ce recueil ait reproduit exactement la pièce dont il s'agit. Et comme en Belgique aucune disposition légale n'a force obligatoire qu'après publication dans la forme légale (art. 129 de la Constitution), ce n'est pas la reproduction du texte d'un ouvrage allemand qui peut créer un droit au profit d'un citoyen belge. Ajoutons que selon M. Wolgast lui-même, les auteurs allemands font erreur en reproduisant certains textes de l'armistice (p. 3, note 4). « Leur traduction est *falsch* », dit-il.

Mais à quoi bon ces controverses qui font sourire? Si l'on devait admettre, après examen de l'original authentique de la convention d'armistice, que le texte publié à Bruxelles aurait placé à tort une rubrique *précédant* les articles 5 et 6, encore la portée de la graphie resterait la même.

En effet, dans le texte reproduit par M. Wolgast (p. 19), on voit l'article 5 commencer par les mots placés en interligne : « *Evacuation du pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes* ».

Et l'article continue en disant : « Les pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales... l'évacuation par l'ennemi sera réglée de façon à être réalisée dans un délai de seize jours... » On voit que, en réalité, la rubrique mise en vedette par le texte de Bruxelles figure également dans le texte de M. Wolgast, et qu'elle englobe tout l'article 5 et tout l'article 6 relatifs aux troupes allemandes seules.

Le sens que j'ai indiqué demeure ainsi debout en toute hypothèse.

IV

M. Wolgast insiste ensuite sur les origines de la disposition invoquée qu'il affirme être une obligation assumée par les puissances alliées et en particulier par la Belgique (pp. 2 à 4).

Il se base sur ce que le projet d'armistice établi par le maréchal Foch ne comportait au début, pour le premier alinéa de l'article 6, que les stipulations suivantes, relatives à la protection des personnes et des propriétés contre les troupes allemandes évacuant la Rhénanie : « Dans tous les territoires évacués par l'ennemi,

toute évacuation des habitants sera interdite; il ne sera pas apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou à la propriété des habitants. Il ne sera fait aucune destruction d'aucune sorte. »

La délégation allemande aurait formulé, à l'adresse de ce projet, la remarque que voici : « L'équité recommande un complément aux garanties déjà assurées dans ce passage. » « Dans les territoires occupés on ne fera aucune poursuite contre personne qui serait accusé d'avoir pris part d'une manière quelconque à l'exécution de mesures de guerre avant la signature de l'armistice. »

Le maréchal aurait répondu là-dessus : « La remarque est satisfaisante par l'adjonction suivante qui est ajoutée à ce passage : « Personne ne sera poursuivi pour actes punissables qui auront consisté dans la participation à des mesures de guerre avant la signature de l'armistice. »

En conséquence, la rédaction définitive de l'armistice comporta l'ajoute qui vient d'être transcrite.

M. Wolgast croit pouvoir triompher grâce à cet historique de la rédaction actuelle. Car, dit-il, les Allemands avaient promis aux activistes de ne pas les abandonner : dès le 3 août 1918, le comte Hertling avait déclaré : « Le moins que l'Allemagne puisse faire pour vous est de réclamer pour les activistes une pleine amnistie, car leur conduite a été pleine d'honneur (1). » Et en insistant sur l'affranchissement de certaines poursuites, la délégation allemande, invoquant l'équité, aurait visé naturellement les intérêts allemands, c'est-à-dire « la conscience des intérêts des Flamands ». Et c'est cette conscience que le maréchal Foch a dû vouloir respecter également (p. 4 *in fine*).

Tout cela est loin d'être démonstratif. Car rien ne montre ni qu'Erzberger aurait voulu suivre les intentions d'Hertling ou de l'Empereur que la République venait de chasser, ni que le maréchal Foch aurait partagé les préoccupations des membres de la délégation allemande et leur désir d'innocenter les Flamands activistes. Les articles 5 et 6 en discussion réglaient l'évacuation de la Rhénanie (pays de la rive gauche du Rhin). En demandant au nom de l'équité l'insertion de l'ajoute qui excluait certaines poursuites, la délégation n'a nullement précisé quelles étaient les personnes qu'elle entendait protéger. Si elle voulait protéger les activistes flamands en Belgique, elle eût dû le dire en termes formels, de façon à modifier complètement la portée du texte proposé et à lui faire dire ce que les auteurs tels que M. Wolgast veulent en tirer, c'est-à-dire ajouter aux obligations imposées uniquement à l'ennemi allemand une obligation pesant sur l'autre partie (puissances alliées) et stipulée en faveur de certains habitants, non pas des pays rhénans, mais au territoire belge. Pour que cette modification radicale du sens du texte primitif puisse être admise, il faudrait que la stipulation le dise clairement. Comme nous l'avons fait observer, on ne peut supposer gratuitement qu'un vainqueur s'engage à amnistier des crimes commis sur son territoire par ses ressortissants. Chaque fois que cette dénonciation a figuré dans un traité, elle y a été énoncée en termes impératifs. On ne peut pas la supposer sans motif.

V

Si contrairement à ces premières observations basées sur les termes de l'armistice du 11 novembre 1918, il fallait admettre que l'article 6 contient une promesse d'amnistie faite au profit de Belges par les Alliés, encore les activistes flamands ne seraient pas fondés à s'en prévaloir.

(1) *De Dietsche Voorpost*, janvier 1936, n° 1. Nous déplorons de devoir enregistrer ce certificat d'incivisme donné par un ennemi à quelques-uns de nos concitoyens. C'est l'aveu de la haute trahison.

L'article 6 promet qu'on ne poursuivra pas les personnes pour participation à des mesures de guerre antérieures à l'armistice.

M. Wolgast insiste sur les « mesures de guerre » qui sont innocentes. Qu'ont fait les activistes ? dit-il. Ils se sont inclinés devant les décrets du gouvernement allemand, maître incontesté du pays, et en agissant ainsi, ils se sont conformés à la Convention de La Haye de 1907, qui charge en cas d'invasion l'occupant du soin d'administrer la région occupée (pp. 7-8). Il poursuit son système en affirmant que la séparation administrative établie en Belgique par les autorités allemandes était une mesure de guerre, et qu'ainsi, à un double point de vue, les activistes flamands doivent bénéficier de la protection de l'article 6, parce qu'ils ont pris part, par obéissance, à des mesures de guerre (p. 8).

Ces allégations se renversent par elles-mêmes.

Selon le traité de La Haye, l'occupant n'a que le pouvoir d'administration dans le pays conquis, et il en doit respecter les institutions (art. 43). Quand les autorités allemandes établies en Belgique ont entrepris, à la demande des activistes (qui s'étaient rendus à Berlin pour traiter avec les oppresseurs de leur patrie), de renverser les institutions belges par la création du Conseil de Flandre et d'administrations séparées pour la Wallonie et la Flandre, ils ont méconnu les droits sacrés de la nation belge, et les activistes se sont rendus coauteurs ou complices de cet abus de pouvoir qui était un crime. D'autre part, dans les mesures prises pour organiser une séparation sacrilège, rien ne touchait à la guerre proprement dite. Ce n'étaient pas des mesures militaires, mais des mesures d'organisation ou plutôt de désorganisation administrative qui étaient prises à la demande des activistes. C'est en vain que M. Wolgast essaie d'assimiler les démarches de ceux-ci à des actes d'espionnage ou à des complots contre la sûreté des armées. Entre ces deux catégories d'actes il y a un fossé nettement creusé, et c'est faire aux activistes flamands un honneur immérité, contre lequel ils ont d'ailleurs protesté, que les considérer comme s'étant associés aux opérations purement militaires des autorités allemandes.

L'étude de M. Wolgast nous apprend que la thèse qu'il défend a été présentée aux auteurs du traité de Versailles. La délégation allemande y a soutenu que « chaque Etat doit accorder l'impunité à ses ressortissants coupables d'avoir pendant la guerre méconnu les lois de leur patrie ou favorisé l'étranger » (p. 9). « Ces actes perdent leur caractère criminel par suite du retour du pays sous l'autorité légitime » (p. 10). Nous constatons sans surprise que, comme M. Wolgast l'avoue, un refus catégorique fut opposé par les puissances alliées à ces étranges prétentions (p. 10, al. 2). La délégation allemande a dû se contenter de la réserve insérée dans l'article 212, c'est-à-dire de l'amnistie restreinte, imposée aux Allemands à titre de rappel de l'article 6 de l'armistice.

VI

En résumé, c'est bien à tort qu'on voudrait aujourd'hui ressusciter un droit à l'impunité en faveur des citoyens belges qui ont pendant la guerre méconnu leurs devoirs civiques et apporté leur concours aux autorités allemandes pour diviser leur patrie et renverser la monarchie et la Constitution. Ils ont été justement condamnés, et ils doivent s'estimer fort heureux déjà si des mesures de clémence ont pu réduire ou supprimer l'expiation due à leurs fautes.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer en terminant que la thèse de ces mêmes Belges a été déclarée non fondée par leurs meilleurs protecteurs. En effet, la loi belge du 19 janvier 1929 qui leur a accordé le bénéfice de l'amnistie eût été dépourvue de

toute raison si cette amnistie avait déjà existé légalement en faveur des coupables. Le simple fait de déposer le projet de cette loi reconnaissait ce principe. Et ce dépôt émanait de jurisconsultes qui furent ou sont ministres, tels que MM. Van Cauwelaert, Soudan, van Isacker. Ceux-ci protestaient au contraire en disant qu'ils ne voulaient en aucune manière « excuser en quoi que ce soit un délit ni en réhabiliter les auteurs devant la Justice qui aurait erré dans ses jugements ».

Aussi, quelques membres de la Chambre des représentants, alléguant le droit des coupables à l'amnistie en vertu de l'armistice de 1918, soulevèrent la question préalable en s'opposant à la discussion du projet. (*Ann. parl.*, Chambre, 6 nov. 1928, pp. 2512, 2514, 2516.) Ils furent contredits énergiquement (p. 2556), et la question préalable fut écartée par un simple vote d'assis et levés, le 29 novembre 1928 (*Ibid.*, p. 2564).

Ce vote devrait suffire pour mettre définitivement fin au débat qui vient d'être exposé.

Baron P. VERHAEGEN.
Président honoraire
de la Cour de Cassation.

Le problème de Jésus⁽¹⁾

Le problème de Jésus reste, pour tous ceux que préoccupe la question religieuse, à l'ordre du jour.

Posé en France, d'une façon aiguë, et résolu dans un sens subversif de la foi traditionnelle, par Ernest Renan, en 1863, son intérêt a été ravivé par les travaux de critique toujours plus négative, publiés de 1902 à nos jours par M. Alfred Loisy. Ces dernières années, la thèse outrancière de M. Paul-Louis Couchoud lui donnait un regain d'actualité (1924). Et voici que deux gros volumes, récemment parus (1933), viennent d'en souligner à nouveau l'importance.

L'un, de 452 pages in-8°, intitulé *La Naissance du Christianisme*, a pour auteur le même M. Loisy. On y trouve condensée la synthèse des travaux critiques que l'écrivain a consacrés pendant un tiers de siècle aux origines chrétiennes. C'est le fruit mûr de patientes recherches et de longues réflexions sur le problème du Christ et de l'Eglise.

L'auteur n'y fait pas étalage d'érudition : il n'en utilise pas moins discrètement tout ce que sa connaissance approfondie des travaux allemands et anglais lui a permis d'amasser de matériaux pour construire ou parfaire sa synthèse. La façon dont il s'approprie ces éléments divers, les amalgame, les fond au creuset de sa réflexion personnelle est remarquable. Il excelle aux raccourcis frappants, aux généralisations brillantes. Il a à son service une langue qui en impose par sa fermeté, son nerf, sa vigueur incisive. Si l'ouvrage est de trop haute tenue pour séduire des lecteurs ordinaires, il a tout ce qu'il faut pour faire impression sur des esprits cultivés.

L'autre volume a pour titre *Jésus*. Il porte la signature de M. Ch. Guignebert, professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne. C'est un cube épais de 692 pages, formant le tome 29 de la bibliothèque de synthèse historique, *L'Evolution de l'humanité*, que dirige M. Henri Berr.

(1) M. MARIUS LEPIN, le savant exégète auquel on doit déjà tant d'œuvres de premier plan, publiera bientôt chez Grasset, dans la collection *La Vie chrétienne*, un ouvrage : *Le Problème de Jésus*, en réponse à MM. A. Loisy et Ch. Guignebert. Quiconque s'intéresse au problème qui restera jusqu'à la fin des temps LE problème, lira le petit livre de M. Lepin, dont nous sommes heureux de publier aujourd'hui, en primeur, les conclusions.

A la différence de M. Loisy, M. Guignebert affiche volontiers son érudition. Il cite le grec, l'hébreu, l'araméen. Il se réfère à toutes sortes de livres, de dictionnaires, de revues, particulièrement de ceux qui ont paru à l'étranger. Cependant on s'aperçoit assez facilement qu'en réalité l'auteur n'a qu'un seul maître : M. Loisy lui-même. Il en a suivi toutes les publications, il s'en est assimilé toute la pensée. Sans qu'il en avertisse toujours le lecteur, et souvent en affectant de se référer de préférence à des ouvrages anglais ou allemands, il ne fait que reproduire ce qui se trouve dans les livres ou les articles de l'ancien professeur au Collège de France. Mais il le reproduit en l'allégeant de ce qui est trop aride, en le faisant valoir sous une forme plus simple, à la portée du grand nombre. Son ouvrage est de haute vulgarisation. Et il est pourvu de la forme qui y convient. Ce n'est pas la manière pénétrante de M. Loisy, encore moins la grâce prestigieuse de Renan; on y trouve, en certaines parties surtout, des longueurs, des redites, des manques de cohésion : l'ensemble n'en est pas moins séduisant par l'aisance et la facilité, aussi par une certaine verve, fertile en réflexions piquantes ou caustiques.

Grâce à leurs qualités respectives, les deux ouvrages se fraient la voie vers un assez large public. Or leur contenu, mis en regard de la foi chrétienne essentielle, ne peut faire sur des esprits non prévenus que la plus fâcheuse impression.

Après avoir examiné sous toutes ses faces la thèse de MM. Loisy et Guignebert, l'auteur termine sa minutieuse analyse par ses conclusions :

Voilà donc le résultat auquel aboutit notre enquête. Nous avons suivi l'hypothèse rationaliste pas à pas, d'étape en étape, on pourrait dire de retranchement en retranchement. Nous avons constaté, et nos critiques ont été contraints de reconnaître, que le dogme de la divinité du Christ a son fondement dans les Epîtres de saint Paul; que l'enseignement de saint Paul s'accorde essentiellement avec la croyance du christianisme judéo-helléniste, dont le berceau est à Jérusalem; que la foi de ces chrétiens hellénistes hiérosolymitains ne se différencie pas réellement de celle des croyants de la première heure, disciples immédiats de Jésus.

Que sont devenues les prétentions émises de façon si âpre par nos rationalistes? La divinité du Christ ne pouvait être que le produit tardif d'une évolution d'idées, accomplie en milieu grec : car le judaïsme palestinien était regardé comme foncièrement réfractaire à une semblable idée. Là, disait-on, « il n'eût été qu'un fou » pour tenter d'élever un homme au niveau de Iahvé; une telle entreprise eût fait « frémir d'horreur et d'indignation »; un Juif, quel qu'il fût, ne pouvait y voir « qu'inconcevable absurdité et épais blasphème (1) ». C'est pourquoi on a tout mis en œuvre pour faire porter sur l'hellénisme et le syncrétisme la responsabilité de cette entreprise sacrilège. Peine perdue. Il a fallu, bon gré mal gré, reconnaître que la croyance transcendante a commencé d'éclore dès le lendemain du crucifiement, en plein milieu hiérosolymitain.

Les faits contredisent donc l'hypothèse.

Or, comment des Juifs de Jérusalem ont-ils pu honorer de leur culte, comme Seigneur et Fils de Dieu, un de leurs congénères, qu'ils savaient avoir péri misérablement en cette même ville, quelques semaines ou quelques mois auparavant? Il y a là une énigme dont on ne saurait exagérer le caractère déconcertant.

Loin de la résoudre, nos critiques n'ont fait qu'en accuser le mystère, en tournant et retournant la question sous toutes ses faces, sans succès. On peut déclarer hardiment que, sur le plan rationaliste, l'énigme est insoluble. Si Jésus a été ce que M. Loisy

(1) Paroles de M. Guignebert.

et M. Guignebert prétendent, ce qu'il est devenu, et que l'histoire atteste, est d'une invraisemblance qui équivaut à une impossibilité.

M. Loisy réfuté par M. Couchoud

Il est un écrivain rationaliste qui a vivement senti le vice radical de l'hypothèse de M. Loisy, et qui a traduit son sentiment avec une vigueur d'expression peu commune.

Dans son livre, *Le Mystère de Jésus*, M. Couchoud part du témoignage des Epîtres pauliniennes. A bon droit, il y voit l'expression de la foi de l'Eglise contemporaine de l'Apôtre, dépendante elle-même de la foi des tout premiers croyants. Il le résume en ces traits plus saillants : le Christ de Paul est si étroitement apparenté à Dieu qu'il en paraît à peine distinct. Il est « Seigneur », comme Iahvé lui-même. Il était « en forme de Dieu » avant de venir sur la terre. « En lui ont été créés tous les êtres. » C'est une hypostase divine qui a revêtu la forme humaine, une sorte de « dédoublement » de l'unique Dieu d'Israël ; « l'émanation visible » du Dieu Très-Haut, la « manifestation miséricordieuse d'Iahvé ».

Voilà, dit M. Couchoud, ce que nous apprennent sur Jésus les plus vieux et les plus authentiques documents. « Nous sommes à une distance infinie du Jésus de Loisy. » Renan « lui offrait à la cime de l'humanité une place privilégiée » : Loisy « le considère comme un personnage historique obscur, un illuminé mort à Jérusalem dans une tentative mal définie, à qui est arrivée l'aventure extraordinaire d'être déifié. Cette solution du problème de Jésus, choquante pour les croyants, a-t-elle chance de s'imposer définitivement aux non-croyants?... Elle ne paraît pas rendre compte des larges données du problème (1). »

« Comment n'être pas abattu en mesurant l'étape » que le paysan galiléen « aurait eus à franchir, avant les lettres de Paul, pour faire une telle effraction dans la Divinité ! Les impossibilités surgissent de partout ». Il est invraisemblable que le Jésus de Paul soit « un petit émeutier juif divinisé » ; invraisemblable que le mystère chrétien ait été « tiré d'un fait-divers ». « Le Jésus prétendu historique, manant qui se serait dit roi, campagnard illuminé, naïf aventurier qui, jetant la varlope, aurait marché sur Jérusalem pour s'en emparer au nom de Dieu, protestataire impuissant, rebelle sans armes, Messie manqué, doit rester à la porte de l'histoire... Ses épaules sont trop fragiles pour porter l'édifice chrétien (2). »

M. Couchoud ne se contente pas de signaler l'énorme disproportion qui est entre le Jésus de l'histoire, reconstitué par M. Loisy, et le Christ de saint Paul : il souligne que si Jésus n'a été qu'un homme, quelque grand qu'on le suppose, sa divinisation est inconcevable dans les conditions où il faudrait se la représenter.

L'hypothèse, dit-il, « implique une vue très mesquine du christianisme. Si la grande religion d'Occident n'est au fond que la déification d'un homme, que la pauvre apothéose d'un individu, elle est, malgré sa diffusion immense, d'un type assez bas. Religieusement, elle est inférieure au judaïsme et à l'islam, qui se sont bien gardés de prendre pour dieux Moïse ni Mahomet ; au paganisme, qui a rejeté à bon droit la doctrine d'Ephémère. Sur l'échelle des religions, elle se place au niveau médiocre du culte impérial romain, du pythagorisme, peut-être, je ne dis pas du confucianisme, qui est, au contraire, un sain exemple du culte raisonnable qu'on doit à un grand homme (3). »

« La question est celle-ci : par quel procédé un homme aurait-il été rendu l'égal ou l'équivalent d'Iahvé ? » « Est-ce d'un artisan comme lui que Paul a dit : *Quiconque invoquera son nom sera sauvé*, ou : *Tout genou fléchira devant lui*, quand l'Ecriture le dit de Dieu ? Ce constructeur de baraques a-t-il attribué à un autre charpentier ambulant l'œuvre des six jours, la création de la lumière et des eaux, du soleil et de la lune, des animaux et de l'homme, des Trônes, des Dominations, des Princes, et des Puissances, des Anges et de Satan ? A-t-il confondu un homme avec Iahvé (1) ? »

M. Couchoud s'efforce de revêtir ce raisonnement des formes les plus vives. Il a visiblement à cœur d'en faire sentir toute la force. Supposons, dit-il, un historien qui s'attache au problème de Jésus et s'engage dans les sentiers de Renan et de Loisy. « Il peindra, avec plus ou moins de pâte, un meneur messianique, un *nabi* du temps des derniers Hérodes. Il lui prêterait des traits vraisemblables afin de pouvoir l'intégrer dans l'histoire. S'il est adroit critique, il fera un portrait plausible, je veux dire qui gagne l'applaudissement. Mais le christinaïsme se dressera comme un fait inexplicable. Comment l'obscur *nabi* s'est-il changé en ce Fils de Dieu, inépuisable objet du culte chrétien et de la théologie chrétienne ? Nous sommes ici hors des routes frayées de l'histoire. Les analogies font défaut. Le christianisme est une incroyable absurdité et le plus bizarre des miracles (2). »

Une circonstance paraît à M. Couchoud constituer une invraisemblance spéciale : c'est que cet homme de Galilée ait été, après sa mort, prêché comme dieu et accepté comme tel en des milieux très éloignés de son pays d'origine. « La nouveauté religieuse que Paul a propagée depuis Jérusalem, en cercle, jusqu'à l'Illyricum (Rom., XV, 19), ce n'est pas le culte d'un homme. Il n'eût pas été très écouté. Un mort divinisé, si grand soit-il, n'est pas propre à intéresser violemment ceux qui ne sont pas ses congénères. Détaché de son groupe d'origine, il est vite dépaycé et perd son prestige (3). »

Mais, ce que l'écrivain fait surtout ressortir avec vigueur, c'est l'impossibilité d'admettre pareil phénomène de déification en milieu juif et judéo-chrétien. « Si manifestement le christianisme était la déification d'un homme, il faudrait le prendre comme tel... Mais les faits s'y opposent. Le christianisme n'est pas la déification d'un homme. C'est lui au contraire qui rend si étrangères à notre esprit les apothéoses qui semblaient naturelles à l'antiquité. » « Certes, des hommes étaient déifiés. » « Dans plusieurs cantons de l'empire déifier un particulier était chose faisable. Mais dans une nation au moins la chose était impossible : c'est chez les Juifs. Ils adoraient Iahvé, l'unique Dieu, le Dieu transcendant, indicible, de qui on ne traçait pas la figure, de qui on ne prononçait pas le nom, qui était séparé par des abîmes d'abîmes de toute créature. Associer à Iahvé un homme quel qu'il fût était le sacrilège, l'abomination suprêmes. Les Juifs honoraient l'empereur, mais ils se faisaient hacher à mort plutôt que d'avouer du bout des lèvres que l'empereur fût un dieu. Ils se seraient fait hacher aussi bien s'il l'avait fallu dire de Moïse lui-même. Et le premier chrétien dont nous entendions la voix, un Hébreu, fils d'Hébreux, associerait un homme à Iahvé de la façon la plus coulante ! Voilà le miracle contre quoi je regimbe. » « Il était frivole de s'opposer jusqu'au martyre à l'apothéose de l'empereur pour y substituer celle d'un de ses sujets (4). »

M. Couchoud insiste. « Comment fonder sur la Bible la transformation d'un homme en Dieu ? Comment soutenir qu'un Juif

(1) P. L. COUCHOUD, *Le Mystère de Jésus*, 1924, p. 82, 112.

(2) *Id.*, *ibid.*, 80, 83, 86.

(3) P. L. COUCHOUD, *op. cit.*, pp. 112-113.

(1) *Id.*, *ibid.*, p. 86.

(2) P. L. COUCHOUD, *op. cit.*, pp. 184-185.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 87.

(4) P. L. COUCHOUD, *Le Mystère de Jésus*, pp. 83, 84, 113.

de Cilicie, pharisien d'éducation, parlant d'un Juif de Galilée, son contemporain, ait pu employer sans frémir les textes sacrés où Iahvé est nommé? Il faudrait ne rien savoir d'un Juif, ou tout oublier. » « Dans l'élan mental qui va du judaïsme au christianisme, du serviteur martyr d'Isaïe au Jésus de Paul, l'adoration d'un homme ne peut s'intercaler. Elle répugne à l'esprit du judaïsme autant qu'à celui de la foi nouvelle (1). »

Le ton se fait toujours plus persuasif. « Une déification en milieu juif, même de la Dispersion, reste un fait sans exemple. Pierre, Paul, tant d'autres, rabbins juifs ou prophètes chrétiens, ont guéri des stropiats et fait des miracles. Aucun n'a été regardé comme l'Agneau qui se tient sur le trône d'Iahvé. Theudas, l'Egyptien, Barkokébas, d'autres ont été messies. On ne leur a pas accordé les prérogatives du Dieu transcendant. Le cas de Jésus est unique. Pour l'historien, les cas uniques sont toujours des énigmes. Si Jésus fut un Juif d'entre les Juifs, ce qu'il est devenu confond l'esprit (2). »

Le Christ Jésus n'est donc pas un homme transformé en Dieu après sa mort : telle est la conclusion très ferme de M. Couchoud. Comme le critique tient néanmoins à ne pas se départir du rationalisme, il ne voit d'autre issue que la négation de l'existence historique de Jésus.

En cela, il entend demeurer fidèle à la méthode de M. Loisy, dont il se déclare un disciple fervent. « Je lui dois presque tout ce que je sais », déclare-t-il, « et je lui dirais ma gratitude, si je ne craignais d'être renié par lui et rejeté au tas des *mythologues* dont il a horreur. »

Le disciple vante le maître comme un esprit « prudent et fin, enjoué et nuancé, avançant par une impulsion régulière, sans cesse élargi et nouveau. » A l'entendre, « sa dialectique est une lame dont on ne se lasse pas d'admirer le jeu serré. » Alfred Loisy le fait penser à « un essayeur qui ne cesse jamais d'essayer ses monnaies, de polir sa pierre de touche et de perfectionner sa balance. Depuis trente ans toutes les péripécies de l'Evangile passent et repassent au trébuchet. Bien des pièces qui avaient semblé d'abord d'un aloi suffisant ont été ensuite écartées. » Sous l'effet d'une critique aussi rigoureuse, « le Jésus historique s'est terriblement aminci (3). »

M. Couchoud estime que ce Jésus « très mince, très maigre » n'est plus de taille à porter le travail d'idéalisation qu'on veut faire reposer sur lui. Il ne reste qu'une ressource : c'est de l'amincir encore, jusqu'à le volatiliser. Jésus ne peut pas être un prédicateur juif, porté aux honneurs divins après sa mort : il est proprement un être divin, conçu comme tel par la foi, et qui a été transformé dans la suite en personnage de l'histoire. Le travail mythique n'a pas consisté à décorer du nimbe de la divinité un artisan galiléen, mais bien à habiller d'humanité un esprit céleste que la foi avait contemplé d'abord vivant hors du temps et de l'espace dans l'éther divin. D'un mot, « Jésus n'est pas un homme progressivement divinisé, mais un dieu progressivement humanisé (4). »

M. Couchoud réfuté par M. Loisy.

Ce que vaut cette hypothèse, l'accueil que lui ont fait M. Loisy et M. Guignebert suffit à nous l'indiquer.

Depuis 1910, où il a commencé de donner son avis sur les ouvrages étrangers dont M. Couchoud s'est fait en France le vulgarisateur, M. Loisy n'a manqué aucune occasion de les stigmatiser avec une sévérité extrême. « Tout bien considéré,

écrivait-il en 1910, l'origine purement mythique du christianisme est un roman, l'existence historique de Jésus est un fait. » « Il serait fâcheux qu'on eût trop souvent motif de considérer l'histoire des religions comme une matière à fantaisies retentissantes. » « L'outrance des thèses est loin d'être un indice du meilleur esprit scientifique et d'une critique sans préjugés (1). »

En 1920 : « Une solution simpliste, mais qui obscurcit le problème au lieu de l'éclaircir, consiste à dire que la foi du Christ ressuscité n'a rien à voir avec l'existence d'un personnage appelé Jésus, et qu'elle est née, on ne sait pas comment, d'un mythe antérieur dont, à la vérité, on ne sait pas non plus si, ou dans quelle mesure, il a existé. » « L'on n'a pu alléguer en faveur de cette hypothèse, simple possibilité rationnelle, un rudiment de probabilité historique, l'ombre d'une attestation certaine (2). »

En 1922, nouvelle exécution, du même ton nerveux et mordant : « Quelques esprits inquiets, et d'une logique aussi prompt qu'ingénieuse, n'ont rien trouvé de mieux pour éclaircir ce problème que de le résoudre dans le plus épais des nuages en niant l'existence de Jésus et en plaçant uniquement dans un mythe, entre ciel et terre, le point de départ du christianisme. » « Nous n'avons jamais pris au tragique les spéculations des mythologues. » « Il ne nous a pas encore été donné de voir que l'existence de Jésus soit un problème. » « A y bien regarder, rien, absolument rien n'invite à contester l'existence de Jésus, et ce n'est pour dénicher dans les textes, à grands renforts de subtilités, les indices d'une non-existence dont l'hypothèse, au point de vue d'une saine méthode, ne se pose même pas, que nous avons résolu de critiquer à nouveau, radicalement et sévèrement, la tradition évangélique, c'était pour vérifier aussi exactement que possible le caractère, l'origine et le développement de la tradition dont il s'agit. » « Libre aux mythologues d'opposer au témoignage substantiel des premières générations chrétiennes l'hypothèse nébuleuse d'un mythe qui, vers la fin du règne de Tibère, se serait mis tout seul et tout à coup à conquérir les esprits crédules; libre à eux d'entasser par-dessus cette première hypothèse mille autres conjectures pour écarter le sens naturel des textes qui ne la favorisent pas. Leur méthode n'est pas la nôtre (3). »

La condamnation que M. Loisy fait entendre au début de son dernier ouvrage (1933) n'est pas moins décisive. « L'auteur de ce livre, écrit-il, avoue humblement n'avoir pas découvert encore que Jésus n'a pas existé. Les conjectures bruyantes, par lesquelles certains ont voulu, dans ces derniers temps, expliquer le christianisme sans celui que le christianisme regarde comme son fondateur, lui semblent toujours aussi fragiles. » « Ces hypothèses ont le défaut commun d'être construites en l'air et de ne pas expliquer la naissance du christianisme. » (N. 5-6).

M. Guignebert rivalise avec M. Loisy de sarcasmes à l'adresse des mythologues. « Il est trop clair, remarque-t-il, que, si la personne et l'initiative de Jésus disparaissent de l'histoire, il reste pourtant à expliquer la naissance du christianisme, et c'est à quoi s'emploient, en effet, les négateurs, avec une conviction qui n'a d'égaux que la divergence de leurs thèses et la fragilité de leurs raisons. »

Et il ajoute, à l'adresse de ceux qui se sont laissé éblouir par les artifices de ces écrivains : « Plus d'une fois, la galerie, attentive aux prétendues nouveautés et tout à fait insensible aux réserves prudentes de l'exégèse scientifique, a fait bon accueil à des affirmations qui lui en imposaient par leur air de décision

(1) *Id.*, *ibid.*, pp. 85, 185.

(2) P. L. COUCHOUD, *Le Mystère de Jésus*, p. 113.

(3) *Id.*, *ibid.*, pp. 64, 65, 73, 112, 157.

(4) P. L. COUCHOUD, *Le Mystère de Jésus*, p. 25.

(1) A. LOISY, *Le Mythe du Christ*, dans la *R. H.*, 1910, pp. 431, 434.

(2) *Id.*, *Les premières années du christianisme*, dans la *R. H.*, 1920, p. 162; *La littérature du christianisme primitif*, *ibid.*, p. 313.

(3) A. LOISY, *De la méthode en histoire des religions*. Leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions au Collège de France, pour l'année scolaire 1921-1922, dans la *R. H.*, 1922, pp. 26-31, 32-33, 37.

et d'originalité, et elle a encouragé les *amateurs* de ses applaudissements émerveillés. *Amateurs*, les négateurs et mythologues le sont presque tous; les uns, naïfs et arrêtés à une information de surface dont ils ne soupçonnent même pas la déplorable misère; les autres, *documentés*, c'est-à-dire instruits, quelquefois même érudits, mais également étrangers ou réfractaires à la modeste et patiente discipline de l'exégèse, prêts à bousculer et à violenter les textes, au lieu de les confesser avec circonspection et humilité; prêts à leur imposer d'autorité les conclusions dont leurs propres convictions ont besoin, au lieu de se résigner aux bornes qu'un sens critique et historique plus scrupuleux leur imposerait. Ajouter une construction sans fondements à tant d'autres aussi débilés, c'est peut-être faire œuvre d'imagination intéressante et mettre en valeur une ingéniosité séduisante; ce n'est pas servir la science qui, pour vivre d'hypothèses, ne se complaît pas sans péril aux paradoxes. » (J. 60).

L'auteur du petit livre *Le Mystère de Jésus* est traité avec un particulier dédain. « M. Couchoud, que son dilettantisme ne soustrait pas à la loi de majoration des dogmes, ne veut plus entendre parler que de certitude et méprise les hésitants; en compensation, il promet une *étude enivrante et infinie* à laquelle suivra sa révélation. » (J. 65, cf. 69, 294).

Le jugement ainsi porté par M. Loisy et M. Guignebert est aussi juste qu'il est péremptoire. Aucun historien sérieux ne peut souscrire au paradoxe soutenu par M. Couchoud. L'existence historique de Jésus n'est pas une hypothèse qui l'emporte en probabilité sur une autre hypothèse : c'est un fait dont la certitude est absolue.

Les raisonnements qui ont amené M. Couchoud à se séparer de l'opinion rationaliste commune n'en sont pas moins en eux-mêmes convaincants. Leur logique impérieuse est soulignée par l'extravagance même de la conjecture à laquelle l'écrivain, pour rester rationaliste, s'est senti acculé. Il faut que la position prise par M. Loisy et M. Guignebert soit bien intenable pour qu'un homme comme M. Couchoud, la jugeant désespérée, n'ait vu d'autre échappatoire possible que l'impasse où il s'est jeté. Fantastique comme elle est, l'hypothèse de M. Couchoud est une excellente réfutation de la thèse rationaliste courante. C'est sans doute la raison de la mauvaise humeur agacée, irritée même, que l'on sent chez ses contradicteurs.

Que conclure, sinon que le préjugé rationaliste, que nous avons vu trop souvent pousser à falsifier les documents et à tordre les textes, engage encore forcément en des chemins sans issue. Si, avec M. Loisy et M. Guignebert, l'on prétend réduire la personne et l'œuvre de Jésus aux proportions de la simple humanité, on rend inintelligible qu'aussitôt après sa mort il ait été exalté de la façon prodigieuse qu'attestent les documents. Que si l'on veut, avec M. Couchoud, rendre compte de la transcendance de la christologie primitive en faisant de Jésus un être divin sans contact avec la terre, on va contre l'évidence de l'histoire.

Il faut affirmer l'existence historique de Jésus; il faut justifier l'idée extraordinaire que s'est faite du Christ la toute première Eglise : voilà les deux données du problème. Il n'y a qu'un moyen de le résoudre : c'est de prendre les documents tels qu'ils sont et de laisser dire aux textes ce qu'ils disent.

M. Couchoud laisse échapper, à ce sujet, des aveux dont nous pouvons lui être reconnaissants : « Plus j'y médite, dit-il, plus je me convaincs que Jésus historique n'est pleinement acceptable qu'aux croyants et n'est bien compris que par eux. » « Les

croyants ont la clef de ces vieux textes (Lettres de Paul, Evangiles). Ils les lisent sans peine, en pénétrant le sens véritable. Ils peuvent souhaiter l'explication d'un détail. Ils ne rencontrent pas de difficulté radicale. Pour eux, il n'y a pas d'énigme de Jésus. L'obstacle où je bute : comment Paul aurait-il adoré un Juif, son contemporain, en lui donnant les attributs de Iahvé, n'existe pas. Paul a traité Jésus en Dieu, parce que Jésus est vraiment Dieu. Les croyants sont au clair. » « En exégèse leur position est enviable. Ils reçoivent de front et acceptent en leur sens complet les documents que les critiques prennent de biais et où ils tentent un hasardeux triage (1). »

Si l'on veut, en effet, justifier rationnellement la foi de la première Eglise au Christ Jésus, il est nécessaire de tenir compte des garanties que nous avons de l'historicité des Evangiles, et conséquemment de prendre au sérieux ce qu'ils nous disent, soit des raisons pour lesquelles les apôtres ont cru Jésus ressuscité, soit du témoignage que le Sauveur s'est rendu à lui-même. Les apparitions, après la découverte du tombeau vide, ont forcé les apôtres à croire à la Résurrection; sous l'influence de la foi en la Résurrection, ils n'ont eu qu'à se remémorer les entretiens du Maître pour définir sa réelle personnalité.

Il y a un accord exact entre la physionomie du Christ Jésus, reflétée dans les Evangiles, et le portrait qu'en a conçu la foi chrétienne, parce que c'est une double image de la même réalité. Ce n'est pas la foi qui a créé le Christ des Evangiles; c'est le Christ des Evangiles, ou plutôt le Christ de l'histoire, auquel correspond celui des Evangiles, qui a informé la foi.

En définitive, si les propres disciples de Jésus, ceux qui « ont mangé et bu avec lui », ont pu, malgré l'ignominie du crucifiement, le croire ressuscité Messie, et l'honorer comme le Sauveur du monde, le Juge des vivants et des morts, le Seigneur par excellence, le Fils de Dieu venu du ciel, il n'y a à ce prodigieux phénomène qu'une explication : le Maître lui-même s'est révélé et démontré à eux comme tel. Jésus est en vérité le Seigneur Christ, l'Homme-Dieu.

MARIUS LEPIN.

Encore les sanctions?

Quand sir Samuel Hoare fut défenestré par une Chambre en colère, pour avoir voulu régler la question d'Abyssinie par un compromis colonial du type classique, la majorité des zélotes de la Société des Nations lui firent comprendre que le jeu des sanctions durerait jusqu'au bout. L'article 16 devait agir avec une dureté incoercible, jusques et y compris le pétrole. Peu de temps après, le message de neutralité du président Roosevelt venait appuyer apparemment cette politique. Les hommes de gauche, en France, l'appuyèrent avec fureur, et s'en servirent comme d'un nouvel argument contre M. Pierre Laval. M. Laval tomba. M. Anthony Eden, successeur de M. Samuel Hoare, hésita pendant longtemps. Enfin, lundi dernier, il a prononcé son premier grand discours de politique extérieure à la Chambre.

Une première chose y frappe essentiellement. C'est que ce discours, au lieu d'Anthony Eden, pourrait être signé Samuel Hoare. Il était même parfaitement inutile de laisser tomber l'ancien ministre pour le remplacer par un nouveau qui lui ressemble aussi étrangement. M. Eden commence à s'apercevoir

(1) P. L. COUCHOUD, *Le Mystère de Jésus*, pp. 109-110.

qu'un ministre anglais ne peut se passer de l'avis de ses bureaux, et les bureaux du Foreign Office sont une maison sérieuse et sage, qui varie peu. Il suffit, pour s'en réjouir, de voir la fureur débordante des journaux de gauche du Continent. Le *Peuple* de Bruxelles, éclate et son spécialiste Jexas déclaré, du haut de son Sinaï, que le discours Eden « dépasse les limites de l'admissible ».

Les covenantaires l'ont donc emporté, mais ce sont des covenantaires au ralenti. Les seuls, les vrais hommes énergiques sont sur le Continent, dans les partis intéressés directement à la perte de M. Mussolini, et plus spécialement au sein du gouvernement belge. La réalité est qu'en Angleterre comme ailleurs on commence à trouver qu'il existe en Europe bien autre chose que le problème d'Abyssinie. Cette affaire égare inutilement l'attention des gens en des lieux dont la Société des Nations eût mieux fait de ne jamais s'occuper. On en a fait dans les milieux de juristes une question de principe. Mais les principes en matière de Société des Nations peuvent aisément se contredire. Quelle est la thèse anglaise de la sécurité collective? Elle a été exposée par sir Samuel Hoare à la tribune de Genève le 11 septembre dernier, huit jours après que le Conseil se fut occupé de la question d'Abyssinie. Quand le ministre anglais eut parlé dans un religieux silence, les vieux habitués du Quai Wilson n'eurent pas de peine à reconnaître le grand thème du ministre anglais. Il était simplement ce que, depuis onze ans, on appelait à Genève, le *système français*.

Mais oui. C'est le système du Protocole de 1924, inventé par M. Edouard Herriot et feu Henri de Jouvenel. Ce Protocole ne fut qu'un rêve parce que la délégation anglaise, commandée par sir Austen Chamberlain, s'y opposa formellement. Aujourd'hui, c'est la France qui s'y oppose sans s'y opposer tout en s'y opposant. Et c'est l'Angleterre qui en a fait le refuge sacro-saint de sa doctrine.

* * *

Ceci prouve que le Droit varie. On peut seulement s'étonner que M. Mussolini ne se soit pas arrangé pour le faire varier en sa faveur, au lieu de hérisser inutilement un tas de pays calvinistes, pétroliers et covenantaires, dont l'opinion ne demande qu'à refaire un mauvais coup. Quoi qu'il en soit, on se rend compte que ces violences à l'égard de l'Italie ont assez duré. Le véritable point noir est ailleurs.

C'est ce qui rend si péniblement ridicule l'attitude du Parlement belge dans l'affaire actuelle de la défense nationale. Nos députés se sont précipités dans les campagnes sanctionnistes avec une joie dissimulée. Dans les milieux « avancés » on était prêt à mettre sac au dos pour le Négus. Rappelons-nous tous les meetings de concentration antifascistes au Cirque Royal. De M. Paul Struye à Mme Isabelle Blum on a entendu un bel orchestre. Sur la question d'Abyssinie, question accessoire, tous nos covenantaires étaient d'accord. Sur la question allemande, question essentielle, ils sont d'accord aussi, mais pour ne rien faire. Hitler doit trouver bien original cet amour des députés belges pour des nègres des hauts plateaux Amharas, et pour des textes juridiques à qui l'on fait dire en trois mois de temps le contraire de ce qu'ils veulent dire.

Dans les capitales où l'on aperçoit le danger le ton n'est pas précisément optimiste. Depuis que le vote du Pacte franco-soviétique avance, le ton de Hitler ne cesse de monter. Ce Pacte d'assistance a aussi son histoire, qu'il importe de rappeler.

* * *

Feu Barthou avait songé avec raison à un rapprochement franco-allemand. C'était le moment où la Pologne venait de

faire faux bond à son alliée française. La France cherchait désespérément des alliances à l'est de l'Europe, et l'idée brian-desque d'un Locarno oriental revint dans l'air. Barthou songeait à causer d'abord avec l'Allemagne, ce qui était la logique même. Trois de ses collègues au sein du ministère menacèrent de démissionner s'il ne commençait par les Soviets. Alors, faute de mieux, Barthou commença par les Soviets. Les Etats de la Petite-Entente et les Etats baltes se montraient tout disposés à entrer dans la voie indiquée. Seule restait l'Allemagne. Les Soviets entrèrent à Genève, à grand tapage, et on s'aperçut très vite qu'entre eux et Hitler c'était à prendre ou à laisser. M. Laval avait gardé, même après son voyage à Moscou, un grand désir de se tourner du côté de Berlin. C'est pourquoi il ne poussa jamais au vote pro-soviétique qu'à contre-cœur.

Aujourd'hui, tout est accompli. La France s'est fermée délibérément tout moyen de converser avec le grand voisin de Berlin. Celui-ci peut reparler à son aise de son grand mythe de l'Encerclement. En effet, devant la carte, un instituteur allemand peut démontrer, avec un minimum tout allemand de mauvaise foi, que l'Allemagne est encerclée, prise dans un étau où la Tchécoslovaquie (le corridor aérien des Soviets) joue le rôle de mauvais génie.

M. Anthony Eden a avoué que la situation présente rappelait dangereusement celle de 1912. En effet : une entente franco-anglo-russe, une alliance des pays centraux (Allemagne, Hongrie...

Et une Belgique dont le Parlement *ricane* et refuse de voter un léger prolongement du temps de service.

CHARLES D'YDEWALLE.

En quelques lignes...

Mariages dirigés

Le Führer en est là. Ce célibataire endurci — quoique tendre, disent les indiscrets (mais ne nous exposons pas à l'aventure de ce directeur d'un magazine parisien poursuivi en justice pour avoir inséré dans sa feuille un article sans indulgence sur les amours d'Adolf Hitler) — prétend sauvegarder la pureté et les droits de la race aryenne. Une politique démographique fort méthodiquement menée s'est traduite par un accroissement notable du nombre des berceaux. Mais ce n'est pas assez d'encourager le couple allemand à procréer les futurs soldats du III^e Reich. Les célibataires se dérobent au devoir civique. On va les traquer!

D'où, cette innovation que nous rapportent les gazettes : l'Etat entrepreneur d'agences matrimoniales. Nous vivons sous le signe de l'étatisme le plus intolérant. Que vous soyez Allemand, Français, Bolchévik ou Belge, des ordonnances, décrets, oukases ou diktats vous enjoignent, sur la peine de votre liberté ou de votre corps, de traverser la rue entre tels clous, de porter une chemise de telle couleur, d'entendre à la radio telle homélie politique, de faire matin et soir acte de foi en la polyvalence des personnages consulaires. Les derniers libertaires — s'il en reste — en perdent le boire et le manger. Et je connais un anarchiste de mes amis qui s'est vu interdire l'achat du revolver avec lequel il se flattait de mettre fin à sa vie de servitude.

En Allemagne, le mariage lui-même sera réglementé. Des

officines officielles fonctionneront pour le plus grand profit de l'eugénisme.

— Vous avez trente ans et vous n'avez point songé à prendre femme. Accommodez-vous donc de la Gretchen 463 (registre II, folio 27bis). Elle est bigle et mesure 1m82.

— Mais je veux faire un mariage d'amour...

— Hitler exige le mariage dirigé.

Ce qui permettra, conclut un plaisantin, de supprimer à brève échéance la procédure en divorce pour incompatibilité d'humeur.

Pèlerinages parisiens

La littérature pornographique et au rabais compte une série de publications illustrées qui, sous des titres évocateurs et une couverture plus ou moins affriolante, promettent au « cochon de payant » (l'expression est de circonstance) toutes sortes de révélations sur Paris, Babylone du vice, capitale des luxures et messes noires.

Or voici qu'un guide fort bien informé s'est avisé de faire, aux rives de la Seine, une série de pèlerinages qui vont des stations de Saint-Denis à la crypte du Sacré-Cœur. Car Paris fut aussi, à travers les âges, une pépinière de saints martyrs, de confesseurs ardents, de vierges et de veuves héroïques; et l'aurole de la sainteté s'est posée sur la tête d'un roi de France.

Il faut féliciter M. Albert Garreau de s'inscrire en faux, sur la foi des documents, contre une réputation unilatérale. Paris est comme un creuset où se fondent à la fois le plomb le plus vil et l'or le plus pur. Qui n'a pas senti, sous les voûtes enfumées de Notre-Dame-des-Victoires, l'émotion l'envahir, pieuse et confortante, au spectacle de ces mille points d'or qui sont autant d'oraisons à la Vierge médiatrice? Et sans doute il y a Montparnasse et Montmartre et les beuglants et les repaires plus « distingués » du vice qui plastronne et du vice qui n'ose pas dire son nom... Mais on ne juge pas une ville comme Paris sur ses verrues, les verrues du temps présent.

Ceux qui suivront M. Garreau dans ses pèlerinages parisiens se ménageront des étonnements et des admirations sans nombre. L'hagiographie sait se faire, sous la plume de ce cicerone très disert, aussi aimable qu'érudite. Voici des anecdotes, et voici des légendes. Un pan de mur dit son histoire. Une plaque dans le bronze nous livre le secret du drame qu'elle perpétue.

... Et l'on songe, malgré soi, à d'autres martyrs, d'une cause aussi noble : les martyrs du 6 février, qui attendent toujours leurs vengeurs.

M. de Voltaire et l'« Almanach de Liège »

La mode est aux astrologues. Nous voulons à tout prix connaître l'avenir. Les journaux se croient obligés, pour satisfaire la clientèle, d'ouvrir une rubrique des « pronostications ». Quand mourut le roi d'Angleterre, tous les voyants, tous les fakirs, tous les mages patentés se précipitèrent sur leur horoscope du 1^{er} janvier pour démontrer, par d'ingénieux commentaires ou par des interprétations allégoriques, qu'ils avaient vu juste.

Nous n'avons rien inventé. L'*Almanach de Liège*, dit de Mathieu Laensberg, de vénérable et sympathique mémoire, se flattait déjà, en plein XVIII^e siècle, le siècle de la Raison et des philosophes, de prédire avec certitude les événements de l'année.

Voltaire s'est moqué avec agrément de ces prédictions à double sens et que des interprètes habiles se chargeaient d'accommoder au verdict des faits : « Un grand mourra, il y aura des naufrages. Un juge de village mourait-il dans l'année? C'était pour ce village le grand dont la mort était prédite. Une barque de pêcheurs

était-elle submergée? Voilà les grands naufrages annoncés... ». Sans compter que l'allégorie peut toujours tirer Mathieu Laensberg d'affaire. « Un peuple viendra du nord qui ravagera tout », annonce l'*Almanach*. Or l'année s'est écoulée sans la moindre invasion. Il ne sera pas difficile d'expliquer que ce peuple destructeur signifie une gelée d'aquilon qui a fait périr quelques vignes.

Pourtant, les railleries de Voltaire ne tuèrent point le succès de l'*Almanach de Liège*. Le 24 janvier 1788, nous apprend une correspondance secrète, il se vendait, à Paris, un prix fou; car on croyait y voir prédites de la façon la plus claire les discussions relatives aux protestants, aux parlements et aux querelles fameuses qui mettaient aux prises l'archevêque de Toulouse et le garde des sceaux. *Nil novi...*

Le Prix Albert 1^{er}

Pour la deuxième fois, le Prix Albert 1^{er} a mis en émoi la gendeletrerie de chez nous. Par cette manifestation désormais rituelle, nous entendons rappeler, à tout le moins une fois l'an, que nous avons, en Belgique, des romanciers, des essayistes, des poètes capables de ceindre le vert laurier et de monter au Capitole. Nous serions même assez riches sur le chapitre des prétendants : une soixantaine, affirment les secrétaires du jury.

Le Prix Albert 1^{er} n'est pas décerné au meilleur ouvrage de l'année. Il couronne de préférence les *opera omnia*. Et par une pratique fort ingénieuse du repêchage, tel qui a raté la timbale en 1935 se trouve le mieux placé pour la décrocher en 1936. Exactement, l'aventure de M. Eric de Haulleville.

M. Eric de Haulleville a bien du talent. Il a aussi — ce qui ne gâte rien — un fort joli nom, pour un nom de plume. Et son *Voyage aux Iles Galapagos* joignait aux prestiges de la fantaisie l'attrait de l'actualité. Certes, M. Eric de Haulleville se moque royalement des amours d'une baronne allemande sur un îlot des mers lointaines. Mais des reportages sensationnels venaient d'intriguer la curiosité du public. Un beau nom, un titre prometteur : il n'en faut pas plus pour faire le succès d'un livre.

Les friands d'anecdotes seront déçus. Le *Voyage aux Iles Galapagos* est un pur divertissement d'artiste, sur un thème qui n'est pas tellement étranger au thème de l'« Utopie ». A condition de ne pas prendre M. Eric de Haulleville pour un réformateur politique. Ce jeune homme a le sens de l'humour et le goût du rêve. A tout prendre, il est, bien plus que Robert Vivier, le lauréat de l'an dernier, dans la ligne d'une littérature « belge » dont le symbolisme est le climat et James Ensor le répondant.

« Pierre l'Ebouriffé »

Au Musée Stadel, à Francfort-sur-Mein, on vient d'inaugurer une exposition en l'honneur d'un simple livre d'enfants qui a fait, dès sa publication, le tour du monde et qui a séduit, depuis près de cent ans, des générations de bébés avides d'histoires.

Quelle grand-mère n'a conservé, sinon un exemplaire, tout au moins le souvenir de *Pierre l'Ebouriffé*?

Comment naquit ce petit bonhomme mérite d'être conté. En ce temps-là, un médecin-aliéniste très réputé, le Dr Heinrich Hoffmann, avait en vain cherché dans toutes les librairies un livre d'images qui pût amuser son fils qui n'avait que trois ans. La littérature existante était trop au-dessus de cet âge ou d'une prétention ennuyeuse. Le père se résigna à acheter un simple cahier de dessin qu'il montra à sa femme en disant : « Voici ce qu'il nous faut ». Celle-ci ne comprit qu'après quelques jours, quand les feuilles blanches se couvrirent de dessins enluminés

et d'une histoire en vers du plus merveilleux effet. Le Dr Hoffmann enchanté de son œuvre la plaça fièrement sous l'arbre de Noël. Son petit garçon fit ses délices des aventures cocasses du *Struwwelpeter* jusqu'au jour où un éditeur vit cet original cahier et sollicita l'autorisation de le publier. Pour la Noël suivante, tous les petits Allemands recevaient le livre charmant qui paraissait sous le titre : *Lustige Geschichten und drollige Bilder mit fünfzehn Schön kolorierten Tafeln für Kinder von drei bis sechs Jahren*. La première édition de quinze cents exemplaires fut épuisée en quatre semaines. Aujourd'hui encore le tirage en langue allemande atteint les six cent mille.

Le livre a été traduit dans toutes les langues et même dans certains dialectes. Il fut suivi d'ailleurs d'autres œuvres de la même veine, comme *Der König nussknacker und der arme Reinhold* (Le Roi Casse-noix et le pauvre Reinhold) et *Prinz Gümme-wald und Perlen fein* (Le Prince du Bois vert et la Perle fine).

Qu'on ouvre ces albums et l'on restera surpris de ce qu'ils n'aient aucunement vieilli. Les images sont dans le style des jouets — un style impérissable — et qui vaut l'Épinal. C'est d'ailleurs cette immortalité des petits et des grands chefs d'œuvre de la littérature enfantine qui est la meilleure garantie de leur valeur.

Heinrich Hoffmann fut moins célèbre que l'inimitable polisson dont tous les gosses du monde s'amuserent parce qu'il ne voulait pas laisser brosser ses cheveux et couper ses ongles. Mais la joie de ceux qui écrivent pour l'enchantement des enfants est faite uniquement de cet enchantement. Et ce n'est pas rien que d'avoir employé sa vie à cette tâche douce et bienfaisante.

L'éternelle jeunesse de M. Pickwick

On a beaucoup parlé ces derniers moments de l'âme anglaise, du type anglais, etc. Et dans le même temps on célébrait le centenaire de M. Pickwick, le personnage littéraire le plus populaire d'outre-Manche.

Cent ans ! Ce n'est rien pour quelqu'un à qui les illusions n'ont cessé de verser l'eau de Jouvence. M. Pickwick n'est pas mort : Ce héros du livre qui connaît encore le succès et l'Anglais moyen, grâce à Dieu, se portent bien. *God save the King*, disent les Londoniens, mais soyons sûrs qu'entre Edouard VIII et le vainqueur du Derby, M. Pickwick a conservé sa place. Il continue à tenir allégrement le symbole, non certes à la manière de John Bull, qui n'est qu'une caricature ; l'Anglais retrouve plutôt en lui l'Anglais éternel avec ses qualités et ses défauts également aimables, c'est-à-dire toujours sympathiques. Qu'il ait vécu à la grande époque de « la petite Reine » n'est pas pour déplaire à tous ces Britanniques conservateurs et qui s'attendent volontiers sur les souvenirs des années victoriennes.

Stendhal écrivait alors qu'il faudrait un siècle pour qu'on apprécie à sa pleine valeur le génie de Dickens. L'éternelle jeunesse de M. Pickwick lui donne raison. Aussi bien le grand écrivain doit-il beaucoup à son héros. Car ce ne fut pas lui qui l'inventa. M. Pickwick naquit dans l'imagination d'un illustrateur bien connu, Seymour, en 1836, à la suite d'une rencontre avec un respectable maître des postes. Le dessinateur présenta ses croquis à un éditeur qui chercha pour les commenter un auteur suffisamment inconnu et suffisamment médiocre pour que l'artiste ne fût pas éclipsé. Dickens, alors jeune écrivain obscur fut choisi. Sur ces entrefaites, Seymour se suicida et Dickens put imposer à son nouveau collaborateur un M. Pickwick tel qu'il l'imaginait avec ses oreilles rentrant dans son col et son nez rougi.

On sait quel fut le succès du roman et du personnage qui créa

même une mode vestimentaire. En 1836, tous les gentlemen cherchaient à s'habiller comme M. Pickwick, d'après les *Pickwick's papers*.

Non M. Pickwick n'est pas mort. Et il ne faudrait pas beaucoup chercher dans les environs de Londres pour le retrouver, attablé en compagnie de son fidèle Sam, à l'auberge pour chevaux fatigués...

Suivez le guide !

C'était jusqu'ici, à Paris, un de ces métiers qui n'exigeaient aucune étude ni aptitude. On se faisait guide au Louvre ou au Luxembourg sans payer patente, comme le camelot est tour à tour marchand de mouton, de buis bénit, de confetti ou de serpents, d'églantines jacobines ou de cocardes tricolores.

Sur les guides du Louvre il y a des tas d'anecdotes. L'un d'eux, au cours de la visite, divisait les tableaux méthodiquement en les attribuant à des peintres de première, de seconde ou de troisième classe. Le Titien était de première et David ; mais Vinci de seconde, et Rembrandt de troisième. On essayait de comprendre si l'échelle était montante ou descendante.

A ce qu'il semble, c'était la grandeur du tableau qui impressionnait la sensibilité du guide. Il mesurait les chefs-d'œuvre au mètre comme du calicot ou de la lustrine. Cette méthode a un avantage, c'est qu'elle est indiscutable, mathématique. Un autre s'égayait à des quolibets de vaudeville. Dans sa bouche, l'Antiope du Corrège devenait « l'antilope ». On passe bien entendu sur les anachronismes, les cocasseries : Louis XVI, qui devenait le fils de Louis XV, Louis XIII ; le fils de Louis XII. On n'était pas, comme on dit, à un Louis près !

Et il y avait le guide à révélations. Dans l'espoir d'un bon pourboire, il vous menait en grand mystère devant « l'homme au gant » du Titien :

— Quel chef-d'œuvre, monsieur ! Avez-vous remarqué la déchirure ?

— La déchirure de quoi ?

— La déchirure du gant ! Il est décousu au pouce. Mais personne n'y prend garde. Sans moi, vous seriez passé devant sans vous en être aperçu. Pourtant, c'est dans cette déchirure qu'éclate le génie du peintre.

Si encore ces calembredaines étaient facultatives et gratuites ! Mais ces Panurges se cramponnent à vous dès la cour du palais, se collent comme une crotte dans les escaliers, vous encadrent comme des flics, vous harcèlent jusqu'à ce que vous ayez accepté leur boniment.

Tant on a protesté dans la presse que l'administration essaye de réglementer la profession des guides. Pour le Louvre, désormais, ils devraient subir un examen, prouver qu'ils connaissent les tableaux, les statues sur lesquels ils déversent des flots de calembredaines. Bravo ! Mais n'est-ce pas un paradoxe de créer de nouveaux examens pour les clochards, quand tant d'examinés des grandes écoles dansent devant le buffet vide avec leurs diplômes ?

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

La théologie en veston

Philosophie de l'Action catholique

Nous assistons actuellement dans l'Eglise à une véritable mobilisation. C'est le fait de l'heure. Voici qu'obéissant à la consigne pontificale, des laïcs de bonne volonté se groupent un peu partout en vue de l'Action catholique. *Fervet opus...* Bienheureuse effervescence certes! Elle n'est que trop justifiée par la décadence religieuse, non seulement de tel ou tel pays, mais du monde entier. La foi se meurt! C'est le cri général de ceux qui ont encore le bonheur d'en porter au fond de l'âme la vive flamme. Quand on songe que tous les jours, en France du moins, cette infernale machine de guerre qu'est l'enseignement laïque nous fabrique des générations sans Dieu et qu'une politique néfaste s'acharne à flétrir ce que le prêtre met tous ses soins à préserver, il faudrait avoir une rude dose d'optimisme pour ne point s'émouvoir et concevoir d'alarmes. Quand l'ivraie est semée à profusion dans le champ du père de famille, les enfants n'ont pas le droit de dormir.

Mais encore faut-il que leur veillée sainte, pour porter des fruits de salut, s'inspire des vrais principes qui, de tout temps dans l'Eglise, ont présidé à la régénération spirituelle des âmes. C'est sur quoi je voudrais précisément attirer l'attention de mes frères du laïcat mobilisés en vue de l'action catholique et devenus les agents de liaison du prêtre. Rien n'est plus opportun qu'un tel rappel, et rien n'est plus conforme à la mission du laïc théologien.

* * *

L'avouerais-je tout d'abord? Je ne suis pas fier de mon siècle. Oh! pas du tout! Les progrès d'ordre matériel qu'il a réalisés ne me consolent en rien de sa décadence morale. Il faut vraiment que la température religieuse en soit bien basse pour qu'on ait dû créer le mot d'Action catholique. Car enfin, si la foi était ce qu'elle doit être, elle serait active, radioactive même, pour parler en style moderne. « *Operatio sequitur esse...* » Une foi inactive est un pur non-sens et ne se conçoit même pas. Ne parle-t-on pas tout naturellement de ce qu'on aime? Qui a l'âme remplie de l'Esprit-Saint en fait toujours savoir aux autres quelque chose. L'Esprit n'est jamais muet. « Et ils commencèrent à parler », nous disent les *Actes* des Apôtres qui venaient d'en recevoir à la Pentecôte la pleine effusion.

Battons donc humblement notre coulpe, hommes de peu de foi que nous sommes en ce XX^e siècle vain et superbe. Qu'il faille que la voix de Pierre vienne réveiller nos énergies engourdies, cela scandaliserait nos pieux ancêtres, ces messieurs Jourdain de l'Action catholique, qui en faisaient, eux, à la belle manière, c'est-à-dire spontanément et sans le savoir.

* * *

Il faut donc agir pour Dieu et pour l'Eglise. Mais, c'est le cas ou jamais de le dire: « Rien ne sert de courir, il faut partir à point ». Un bon diagnostic est la condition préalable et indispensable d'une thérapeutique efficace. Ils sont si rares les yeux qui voient la réalité telle qu'elle est! J'ai connu de ces naïfs, de ces candides, en matière d'action, qui font trembler.

Nos clients ont l'habitude de différencier un médecin d'un autre en disant: « Il a ou il n'a pas un bon diagnostic. » En cela ils ont tout à fait raison. Un médecin zélé, qui serait tout dévoué à ses clients et visiterait son malade plusieurs fois par jour, mais sans avoir, selon l'expression courante, « connu sa maladie », ne lui rendrait aucun service. Il en est de même au point de vue spirituel. Il est des apôtres fort bien disposés, mais qui se dépensent en pure perte, parce qu'ils n'ont qu'un « zèle sans intelligence ». Ce sera un grand point gagné par exemple quand on se sera rendu compte, dans l'ordre moral, de la lamentable dégradation où le vent de luxure qui souffle sur notre société peut conduire les âmes qu'il terrasse, et, dans l'ordre intellectuel, des méfaits de la pensée rationaliste, même chez les meilleurs esprits. Cela exige beaucoup de finesse, beaucoup de sang-froid aussi, car il faut faire table rase de tout jugement passionné qui pourrait porter à voir les choses en trop rose ou en trop gris, un grand sens chrétien en somme, et celui-ci ne court malheureusement pas les rues.

* * *

Ceci fait, on prendra nettement conscience de l'ennemi à qui l'on a affaire, c'est-à-dire de sa qualité et de sa force, comme aussi de l'*altitude du christianisme*. Cela peut paraître une vérité de la Palisse, un truisme. Et pourtant... Il n'est que trop exact qu'une conception par trop naturaliste de la vie nous incite à ne voir souvent, dans les malaises dont souffre notre société, que l'effet de causes tangibles et palpables. De l'acteur invisible qui corrompt tout et qui tire les fils de tout on ne parle que rarement. Cet acteur invisible, c'est l'antique ennemi des âmes qui poursuit leur perte avec un acharnement aussi tenace que mystérieux. L'apôtre n'a pas à s'y tromper: c'est *contre des démons* qu'il a à lutter, démons qui ne sont pas seulement des entités théologiques, mais des lions dévorants dont les saints, avec leur sens aigu de l'invisible, entendaient constamment les rugissements.

Satan triomphe dès que l'apôtre le méconnaît. Une de ses grandes puissances, d'ailleurs, le secret de sa force, c'est de se faire oublier et d'essayer de donner le change en se camouflant. Son plus beau succès, à ce point de vue, c'est le sophisme qui est à la base du laïcisme et qui consiste à ruiner le surnaturel et à l'éteindre dans les âmes sous prétexte de le classer dans un ordre de choses à part sur lequel on fait systématiquement silence. Son succès, ce sont encore ces hommes pervers qui font patte douce à la religion au dehors tout en travaillant dans l'ombre à sa perte. Il en est jusque dans les moindres villages. Ces suppôts de Satan, — le mot rend bien la chose, — qui se trahissent à leur regard louche et fuyant, ne devront pas échapper à la perspicacité de l'apôtre laïc.

Qu'il se dise bien que démasquer Satan, c'est déjà l'avoir en partie conquis, car s'il est fort, il est lâche aussi et ne supporte pas l'attaque de front.

* * *

Une des causes qui vicie également par la base l'Action catholique et l'empêchent de porter ses fruits, c'est que ceux qui veulent l'exercer méconnaissent assez souvent ce que j'appellerais l'*altitude du christianisme* « *Mons Christus* », nous disent les Pères: le Christ est une montagne, et c'est à favoriser la sublime ascension de celle-ci que l'Action catholique doit viser. On fera bien attention de ne pas amoindrir le christianisme, de ne lui rien enlever de sa sublime grandeur, de sa vigueur divine, de le présenter tel qu'il est, en un mot, sans maladroite atténuation. C'est une règle, dans le monde économique, que plus une marchandise est demandée, plus son prix monte, et vice-versa. Dans le monde spirituel il en est souvent de même: quand les âmes en

proie à l'indifférence se détournent du christianisme, il arrive que ceux qui en ont la garde, touchés eux-mêmes par l'atmosphère, sont tentés de le mettre à bas prix. Cela se marque à des indices qui ne trompent pas : on les voit s'attacher à élargir la porte du Ciel, faire le plus possible silence sur les châtiments de Dieu et les peines éternelles, sous prétexte de ne pas effaroucher les âmes, jouer enfin maladroitement de la miséricorde divine en la détachant de son fondement nécessaire qui est la crainte révérentielle. Ce n'est certes pas ainsi qu'on parviendra à « réveiller dans les âmes la foi », ce que le Saint-Père considérait, dans sa lettre au cardinal Bertram, comme le suprême objectif de l'Action catholique.

* * *

L'état d'esprit contre lequel je mets en garde l'apôtre laïc s'affirme encore dans certains préjugés courants. Il m'est arrivé d'entendre dire par exemple que l'on ne saurait demander au point de vue religieux à l'ouvrier et au paysan, soi-disant mal disposés, de par leur vie terre à terre, à communier au surnaturel, ce que l'on demande au bourgeois. Comme si, le vernis de l'éducation mis à part, le matérialisme de la vie bourgeoise y disposait davantage. Ah ! certes. Il suffit d'avoir fréquenté quarante-huit heures certains milieux bourgeois pour se faire une opinion sur ce point. On se demande comment le grain de sénévé y pourrait croître, étouffé qu'il y est sous l'amour des biens terrestres. Il y a de ces maisons bourgeoises dont le seul vrai tabernacle, on le sent bien, est le coffre-fort. La meilleure preuve que la pratique du christianisme n'est pas question de classe, mais de grâce, c'est qu'un paysan octogénaire de ma localité, formé à la pratique religieuse par les voies normales et classiques, sentant venir sa fin prochaine, déclarait tout récemment à son entourage qui lui proposait le médecin : « Pour le médecin, c'est assez d'une fois, mais pour le prêtre, je le voudrais toujours. » Ai-je besoin de dire que mon amour-propre professionnel ne s'est nullement froissé d'un tel désir !

Veut-on un autre témoignage du minimisme qui est dans l'air ? Il y a quelque temps, un très bon ami m'offrait à ma grande joie un « Bourdaloue » et, en me le donnant, il ajoutait : « Voilà qui est fort, très fort même, mais, si on prêchait cela aujourd'hui, on n'aurait pas dix auditeurs ! » Et je pensais à part moi : « Tant pis pour les auditeurs qui ne supportent pas la saine doctrine. Elle n'en reste pas moins ce qu'elle est. » *Mole sua stat...*, et je ne sache pas que les conditions de salut aient changé depuis le XVII^e siècle. Je ne suis pas du tout sûr d'ailleurs que la doctrine prêchée dans son intégrité soit nécessairement pour ceux qui l'entendent un objet de répulsion. Au contraire. On méprise d'instinct ceux qui l'atténuent. Qu'elle provoque de vives réactions, d'accord. Mais c'est ce qui importe au fond et ce qui est à souhaiter. La vérité produit alors son effet ; elle est, comme le veut l'Apôtre, « vive et efficace », en ce sens qu'elle libère les prédestinés.

Osons donc parler une fois pour toutes des *exigences du christianisme* et, au lieu de le rapetisser à notre taille, bénissons et prêchons la grâce qui réalise ce miracle, plus éclatant que la création du monde, de nous rendre capables de lui. Je promets de grands succès à l'apôtre qui saura avoir cette sainte audace. « Le voyage chrétien, écrit Bossuet, avec son robuste sens catholique, est de tendre à une haute éminence par un chemin étroit, avec un poids d'une pesanteur infinie, qui nous entraîne en bas. Tel est l'état du chrétien : il faut toujours être en action, toujours grimper, toujours faire effort. Car, dans un chemin si droit, avec un poids si pesant, qui ne court pas retombe, qui languit meurt bientôt, qui ne fait pas tout ne fait rien, qui n'avance pas recule en ar-

rière. » A la bonne heure ! Voilà qui établit l'Action catholique sur son vrai terrain. Voilà du bon scoutisme, et qui ne contredit pas l'autre. Au contraire.

Dr DENYS GORGE,
Docteur ès lettres

Angleterre et Abyssinie

II

Le lac Tsana est situé à quelque 6,000 pieds dans les montagnes d'Abyssinie. Avec une superficie de 1,350 milles carrés il fournit l'un des réservoirs naturels les plus vastes du monde. Le Nil bleu en sort, dont dépendent largement le Soudan et l'Egypte. C'est la raison pour laquelle il fut toujours d'importance vitale aux yeux du gouvernement anglais, mais sa signification actuelle n'est pas toujours bien comprise.

Au Soudan, il y a, en ce moment, trois régions principales pour la culture du coton. Celle des montagnes de Nouba qui produit le coton de type américain ; la plaine de Gesira qui produit du coton Sakil ; le district entre le Nil blanc et l'Ouganda qui donne du coton américain. Pour l'Angleterre, le Soudan compte également comme marché, car il importe plus de produits d'Angleterre que de partout ailleurs. Les firmes principales sont le *Sudan Plantation Syndicate* et la *Kassala Cotton Co.* Tout le monde les tient pour subsidiées par le gouvernement anglais.

D'après les statistiques de 1934, le coton forme les 60 % des exportations du Soudan. Sur une superficie de 175,000 acres, 175,355 balles de « coton irrigué » furent produites. Le gouvernement du Soudan envisage des extensions de culture de l'ordre de 12 % de la surface actuellement cultivée.

A côté du coton obtenu par irrigation, il y a le « coton pluie », important lui aussi, et qui provient surtout des montagnes de Nouba. Il y a dix ans, l'exportation totale de « coton pluie » était d'environ 250 tonnes ; en 1934 elle fut de 19,000 tonnes. Et 1934 était une mauvaise année.

Le conflit entre l'Italie et l'Abyssinie avait interrompu les négociations préliminaires à une nouvelle entreprise, projetée sur une échelle énorme, à propos du Lac Tsana. De 1929 à 1934, ces négociations avaient été poursuivies avec l'assistance active du ministre des Etats-Unis à Addis-Abeba.

L'importance des travaux projetés est double : économique et stratégique. Le programme des experts anglo-égyptiens pour le développement économique du Soudan et de l'Egypte postule une augmentation annuelle d'environ 14,000 millions de mètres cubes d'eau dans le débit du Nil. Avec le débit actuel du Nil bleu, pareil programme est impossible. De là l'urgente nécessité du barrage projeté. De là aussi l'importance vitale du Lac Tsana, non seulement pour le Soudan — l'exemple suprême de l'impérialisme colonial anglais au XX^e siècle — mais aussi pour tout le complexe de la finance anglaise qui, comme le dit le gouverneur du Soudan, « prescrivit le coton en 1913-1914, et depuis lors le « roi » coton est devenu le roi du Soudan ». Les ramifications industrielles et financières de l'affaire s'étendent, évidemment, bien au delà du Lancashire. Ainsi, ce fut une firme américaine, la J. G. White Engineering Corporation, qui fut chargée de la

(1) Voir la *Revue catholique* du 21 février.

surveillance du Lac en 1930, s'assurant par là le soutien du ministre des Etats-Unis à Addis-Abeba.

Le projet relatif au Lac Tsana rencontre beaucoup d'hostilité parmi les Abyssins. Politiquement il menace toute la politique du gouvernement abyssin qui, depuis Ménélik, n'a cessé de lutter pour maintenir l'isolement du pays vis-à-vis des intérêts européens. En même temps, le Négus s'est servi du projet comme d'un appât pour l'Angleterre afin de contre-balancer la menace d'expansion italienne. C'est la raison pour laquelle en mai dernier, le gouvernement abyssin abandonna brusquement sa politique d'attribution et invita les gouvernements anglais, égyptien et soudanais à une Conférence à Addis-Abeba dans le but de conclure un accord sur le projet. Les autorités anglaises refusèrent. Le temps travaillait pour elles. Le prix du soutien anglais allait certainement monter dans un avenir très prochain. De plus, les armées italiennes se massaient à la frontière abyssine. Les négociations finales pourraient avoir lieu, non seulement à Addis-Abeba, mais aussi à Rome. L'Angleterre décida donc d'attendre.

Il y a un autre obstacle. Le barrage entraînera une élévation du niveau du Lac, augmentation menaçant à la fois les intérêts économiques et les intérêts religieux des habitants. Le Lac Tsana est entouré de vastes pâturages vers lesquels, aux bonnes saisons, les montagnards conduisent leurs troupeaux. De plus, le Lac constitue un centre religieux. La surface est parsemée d'îles où s'élèvent d'anciens monastères, des églises et des lieux de pèlerinage. Le Lac en prend un caractère sacré aux yeux des chrétiens d'Abyssinie. Tout le rythme de leur vie — religieuse et économique — se trouve menacé par les « intérêts hydrauliques supérieurs » de l'Angleterre, intérêts qui, aux yeux des Abyssins, inonderont et submergeront leur pâturages et leurs sanctuaires. Il faut se rappeler que la culture abyssine telle qu'elle est se centre autour des monastères. Les Abyssins du plateau ont comme proverbe : « Nous craignons les Anglais, nous haïssons les Italiens, nous détestons les Français. »

Le projet est aussi, comme l'a souligné M. Lucien Romier, d'importance stratégique. Il n'est pas qu'hydraulique. Il comporte la construction d'une grande route pour autos allant de Khartoum au Lac Tsana puis à Addis-Abeba. Il faudra pour que ce travail énorme rapporte, que la route aille alors vers la mer. Le seul port possible est, sans doute, Zeila. Inutile de souligner le résultat d'une pareille entreprise sur le chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba (1).

Depuis le 7 janvier 1935, l'Italie possède 2,500 actions (sur 34,000) de ce chemin de fer. La Banque de Paris et des Pays-Bas et le groupe « Armements Wendel » contrôlent la direction du consortium français qui tient le chemin de fer. La concession pour construire la route nouvelle ou le nouveau chemin de fer irait presque nécessairement à l'Angleterre, encore qu'une participation américaine fournirait le vernis international approprié.

La jonction du Soudan avec Addis-Abeba englobe, presque inévitablement, l'importante région située entre Gezan et Nekemti. Les plateaux en sont fertiles et la culture du coton y fut introduite déjà avec succès par le gouverneur de la province parmi les Shankallas sur la rivière Dadessa. De plus, les étendues basses de la Dadessa et du Nil Bleu au sud de Gezan sont considérées comme riches en or.

Mais le projet est plus important encore. Il fournit une route terrestre directe du Caire à l'Océan Indien sans avoir à passer par le canal de Suez et la mer Rouge. En même temps, Aden, l'île de Perim et la Somalie britannique ne perdront rien de leur importance actuelle dans le plan anglais de défense impériale.

Le projet s'harmonise aussi avec le chemin de fer projeté Haïfa-Bagdad, pour lequel un plan a déjà été établi. Le port d'Haïfa, qui ne date que de deux ans, et qui doit être le Singapour du Proche-Orient, pourra recevoir tout navire de mer. Il est, de plus, le terminus de la « pipeline » des champs pétrolifères de l'Iraq-Persian. La construction du chemin de fer fournira un second chemin de traverse vers l'Inde par le golfe Persique — à l'entrée duquel se trouve le protectorat anglais d'Oman, qui s'enchaîne au protectorat de Hadramant et d'Aden. Au bout méditerranéen se trouve Chypre. Jusqu'à dernièrement, Chypre était d'importance secondaire, mais Famagusta pourrait, à peu de frais, être transformé en port à eau profonde, tandis que les lacs salés derrière Larnaca fourniraient, si on laissait la mer y entrer, un excellent port pour hydravions, avec 18 pieds d'eau. Larnaca n'est qu'à une heure de vol de la Palestine, tandis que le Caire et Héliopolis sont à six heures. L'île possède déjà des routes excellentes construites sous l'administration de Sir Ronald Storrs. D'autre part, la population est pauvre, et donc la main-d'œuvre bon marché pour travaux de port et autres « services publics ». Avantage additionnel : procurer du travail et calmer l'agitation, car il y eut une révolte en 1931.

En haut de la mer Rouge, est situé Akaba qui, avec l'île de Tiran, est appelée à jouer un rôle important pour relier tout l'ensemble. La « pipeline » de l'Iraq pourrait être scindée et bifurquée vers Akaba si le besoin s'en faisait sentir, et Akaba pourrait être un très utile abri en eau profonde pour une flotte. L'île de Tiran est une base de premier ordre pour hydravions et au sommet de la passe dans le Sinaï se trouve un des plus beaux aérodromes naturels du monde entier, vaste assiette de 1 1/2 mille de long sur 1 1/2 mille de large avec une surface comme un billard. (Cf. la conférence par le major C. E. Jarvès, gouverneur de Sinaï, à la *Royal Central Asian Society*, en septembre dernier.)

Le développement effectif de la politique anglaise dans le Proche-Orient dépend, toutefois, de certaines conditions :

1. Une flotte méditerranéenne puissante avec le contrôle effectif sur le golfe Persique et l'Océan Indien. D'où la nécessité d'exécuter un vaste programme de réarmement naval;

2. Une aviation puissante — pour coopérer avec la marine et pour contrôler et « policer » les territoires;

3. Une rupture partielle avec la politique traditionnelle anglaise d'éviter des frontières terrestres étendues impossibles à protéger en ordre principal par la flotte. L'aviation seule ne peut résoudre le problème. Il faudra donc une armée ou une police armée considérable.

La politique anglaise postule des relations amicales, si possible, avec la Grèce et la Turquie et une entente avec la France, l'autre grande puissance coloniale en Afrique, dont les intérêts sont les plus distincts, aujourd'hui, de ceux de l'Angleterre. En second lieu, il sera nécessaire d'étouffer le nationalisme égyptien et de consolider la Palestine et la Transjordanie. En troisième lieu, il faudra tenir compte de l'alliance très significative entre l'Iraq et l'Arabie-Sandi, alliance dont la portée se fera certainement sentir très prochainement. Sandi-Arabia est bien fournie d'or, constitué surtout par des « souverains » anglais, un héritage de la dernière guerre... Il faudra enfin — et immé-

(1) Route de caravanes de Berbera, à Zeila (en Somalie anglaise).

a) Elle « continue » malgré le chemin de fer de Djibouti.

b) Elle canalise le commerce du Harrar (la province la plus riche, ajoutée par Ménélik à l'empire éthiopien).

(c) Une « grande partie du commerce intérieur de l'Abyssinie est aussi entre les mains de commerçants anglo-indiens et anglo-somaliens » (*Abyssinia and Italy*, publié par *Royal Institute of International Affairs*).

diatement — une entente anglo-italienne à propos de l'Abyssinie, entente qui, en satisfaisant l'Italie, garantira aussi les besoins stratégiques et économiques de la politique anglaise.

T. CHARLES EDWARDS.

(Traduit de l'anglais : *Welsh Nationalist*.)

Tyrolienne

On avait beau croire aux enchantements de la valse viennoise : on n'imaginait point que les échos s'en fissent entendre jusqu'aux sommets des Alpes, accrochant aux chalets tyroliens un air de fête, donnant à la marche des skis une cadence plus joyeuse qu'ailleurs.

Lilian Harvey est venue sur ces montagnes pour s'assurer sans doute que l'exemple du « Congrès qui s'amuse » portait des fruits. Elle a bien dû constater que ce n'était pas du décor de studio auquel les vedettes photogéniques ajoutaient quoi que ce fût d'original.

Il faut plutôt penser à un dessin animé : un village en bois découpé qu'on aurait jeté à flanc de montagne, des sapins qui dégringolent et des maisons qui se serrent les unes contre les autres comme pour se préserver du vertige. L'hiver y met, pour le relief, un fond blanc et des skieuses. Il y a, parmi ces dernières, l'espèce élégante des skieuses sans skis. Elles ont des costumes de teintes claires, des guêtres de toile, un chapeau tyrolien, des lunettes bleues et des ondulations impeccables : en un mot, des raisons suffisantes pour battre d'autres records que celui du plus savant christiana ou du plus impeccable slalom. On ne peut nier qu'à l'heure du cocktail elles forment pour le possesseur d'une camera le plus joli groupe, monopolisant au surplus cet avantage de pouvoir avaler autant de « paradis » ou de « pick me up » qu'il leur plaît sans compromettre leur entraînement sportif.

Mais aux pentes accentuées des montagnes tyroliennes, le nombre de ces skieuses qui n'usent leurs culottes que sur les hauts tabourets du bar est extrêmement réduit. Il ne reste guère en cette pleine saison que des « vraies de vraies », celles qui sont prêtes à affronter les rigueurs du code sportif avec le costume inventé pour les besoins de la cause et les cheveux au vent.

Dès leur arrivée, elles s'inquiètent beaucoup de la résistance de la neige et pas du tout de la résistance de leurs muscles, ce qui leur donne au bout de peu de jours l'expérience des foulures, des fractures et autres accidents du même genre. Chaque midi et chaque soir on inscrit au tableau de chutes quelques nouvelles éclopées. La santé n'y perd rien ; et les gens qui viennent aux sports d'hiver pour se reposer en trouvent l'occasion inattendue, mais salutaire. Au son de l'orchestre viennois, le médecin valse le soir avec les convalescentes, ce qui leur donne quelques heureux espoirs de rechute.

Il n'y a d'ailleurs aucune incompatibilité entre le ski et la valse. Le ski est aussi un jeu d'harmonies et de mesures. Et le Tyrol a même inventé la ski-valse, qui est à la fois une danse populaire et une danse de salon, s'accommodant des souliers à clous comme des talons Louis XV.

Comment s'étonner, dès lors, que les professeurs de ski se transforment à l'heure du thé en d'impeccables danseurs mon-

dains ? Ces rudes montagnards qui, l'été, n'ont là-haut d'autre compagnie que leur troupeau, leur chien et les étoiles, dirigent l'hiver les « ski-schule », non seulement en sportifs, mais en gentlemen. L'Université d'Innsbrück grossit leur contingent, s'il en faut croire ce docteur en philologie classique qui professe cette saison à Berwang, cependant que dans d'autres villages des docteurs en médecine enseignent, non l'art de se soigner, mais celui de faire du ski. Ils sont tous polyglottes. En effet, il y a là des jeunes femmes qui sont venues de Chine et d'autres de Java, des Brésiliennes qui ont eu trop chaud dans leurs plantations de café, des Hollandaises plantureuses qui ont confiance dans la solidité de leurs chevilles et de leurs florins, des Anglaises blondes et jolies comme sur les réclames de dentifrices, des Italiennes qui auraient besoin des leçons du philologue pour arriver à prononcer correctement le mot *ski*. Pour une fois, il convient de ne pas dire du mal de nos compatriotes qui s'accommodent sans broncher de la cuisine autrichienne, font honneur à la purée de rate et au macaroni sauce framboise et décrochent toutes les timbales. A la « Gaststube » de l'hôtel on n'entend parler que de Simar, le champion du saut en hauteur ; de Galley, le champion de la valse ; de Vromans, le champion du ping-pong ; d'Olluyn, le champion du ski-vasser. Et les championnes ne se comptent plus — par modestie.

Le soir, il n'est que d'entendre les airs de Strauss et de Lehar pour se rendre compte qu'on n'est pas dans n'importe quel palace de n'importe quel pays. Et le rêve de valse et la valse de rêve se prolongent très avant dans la nuit.

Pourvu qu'il neige jusqu'au matin...

* * *

Mais le Tyrol, en cette saison, n'appartient pas seulement aux fervents du ski.

Il est fait pour ravir l'âme des poètes et des promeneurs à pied, de tous ceux-là qui, sans leçons et même sans longs patins de bois ou sans peaux de phoque, trouvent le meilleur chemin vers le plus beau sommet.

Plus que d'autres, ils savourent ce délicieux paradoxe de se laisser griller au soleil, à tant de degrés sous zéro, de connaître la secrète chaleur de la neige et ses douceurs ouatées. Ils entendent les sources qui, en dépit d'une légère couverture de glace, continuent à chanter en dégringolant la montagne. Pour eux, les sapins semblent s'être parés de chevelure d'ange. Et ce n'est pourtant pas Noël dans un paysage qui aurait froid. C'est un songe d'enfance, une vision naïve, un site candide. Que ce soit l'hiver ou que ce soit l'été, le Tyrol rappelle à la fois la bergerie en bois et le village peint de nos jeunes années, et la nostalgie des neiges éternelles qu'emportaient dans les pays du Nord les petits marchands de trappes à souris. D'autres petits « Trappe-à-souris » passent en luge ou se servent de leurs skis comme les oiseaux se servent de leurs ailes.

Les traîneaux glissent sur les routes avec un bruit de sonnailles, le même bruit qui, dans le mois où fleuriront les cyclamens de la montagne, annoncera le départ des troupeaux.

JEANNE CAPPE.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Voix de nos Evêques.

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Heylen,
évêque de Namur

Le vénérable doyen de l'épiscopat, S. Exc. Mgr Heylen, a choisi comme thème de sa Pastorale de Carême : l'Union. On ne pouvait concevoir sujet de plus impérieuse actualité. C'est un spectacle à faire pleurer de voir, à l'intérieur du pays, les déchirements de ceux que naguère l'agression de l'étranger avait forcés à s'unir; à l'extérieur, les peuples que les nécessités de la vie internationale devraient obliger à concerter leurs efforts pour établir la paix, s'armer, se sur-armer d'une manière formidable pour les guerres prochaines, peut-être imminentes.

A la vue de ces divisions nées de la haine qui sévissent presque sur toute la mappemonde, il en est qui sentent vaciller leurs convictions. Est-ce donc là ce que le message de Bethléem nous annonçait : l'avènement universel de la paix? Est-ce que le christianisme n'avait pas aboli ces maximes barbares : l'homme est pour l'homme un démon, l'homme est pour l'homme un loup, un fauve? « Ce serait assurément à douter de Dieu, si on pouvait sans folie le rendre responsable de la violation de la loi d'amour qu'il a inscrite dans notre être, dit très bien l'Evêque, depuis notre naissance à sa grâce : elle n'est imputable qu'à notre mauvais vouloir et le message angélique de Bethléem proclamait la paix aux hommes de bonne volonté. »

» Si la terre, au lieu d'être le paradis de la charité, devient le baignoire, même l'enfer de la haine, si nulle expérience ne nous corrige, à nous la faute, à notre aveuglement stupide.

» Il est donc de la plus criante opportunité que la nuit où s'enfonçait notre pauvre humanité soit déchirée par les rayons de la lumière d'En-Haut. Il n'est pas, à l'heure qu'il est, rappel plus nécessaire, plus urgent que celui de l'union fraternelle au sein de la patrie, au sein de l'Eglise, dans la société des peuples.

Avec la calme fermeté du langage apostolique, l'évêque de Namur inculque d'abord la nécessité de l'union. Elle est commandée par la nature, la communauté d'origine, la bienveillance commune qui en résulte, l'échange de services que requiert notre qualité d'être social. Nous sommes frères par nature, à ce point que la science anthropologique la plus avancée ne voit aucune difficulté à faire remonter tout le genre humain à un couple primitif, voire à un individu. « Ne fussions-nous, disait l'an passé à Notre-Dame de Paris, le P. Pinard de la Boullaye, ne fussions-nous que des animaux de même espèce, nous devrions sentir à tout le moins combien s'imposent ces règles élémentaires : ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qu'ils nous fassent, traiter les autres comme on voudrait en être traité. »

Mais l'Evêque reconnaît qu'elle est « branlanté » la base de cette philanthropie purement naturelle. Nous sommes tous frères. Sans doute, mais qui donc est notre père? Il importe de répondre. Quelle estime, quelle affection profonde pourrions-nous avoir envers nos semblables, si nous ne voyons pas en eux les fils d'un même Père qui les a créés à son image, qui sont tous l'objet de son amour? Comme grandit aussitôt avec notre

dignité personnelle la noblesse, la nécessité de la charité. Et pour le dire tout de suite, telle est la connexité et même telle est l'identification des deux préceptes : amour de Dieu, amour de nos frères, qu'il ne faut pas trop s'étonner que l'affaiblissement de l'un entraîne l'affaiblissement de l'autre : ils sont inséparables; l'un ne peut profondément exister sans l'autre.

Aussi l'Evêque fait intervenir la foi, et plus encore, la grâce; et il explique lumineusement, d'après l'Evangile et saint Paul, ce mystère de Jésus vivant en nous, de nous vivant en Jésus, de la Vie divine de la grâce qui circule de lui à nous, en vertu de laquelle nous sommes, au dire du Christ, les sarments d'une même vigne dont il est le cep, les pierres vivantes du même édifice dont Il est le fondement, les membres du même corps dont Il est le Chef, au dire de saint Paul.

Le Christ total n'est pas Jésus seul, mais Jésus s'incorporant tous ceux que le baptême a fait enfants de son Père, ses frères à Lui, non seulement de nom, mais en réalité.

Ah! quel sublime surenchérissement à la loi de la fraternité : « Vos frères, le moindre de vos frères, ou plutôt : le moindre de mes frères, c'est moi! C'est moi, parce que, s'il est investi de la grâce, en toute vérité, je vis en lui. C'est encore moi, même s'il m'ignore personnellement, parce que je l'ai acheté de mon sang. » C'est donc le Christ lui-même, le Fils de Dieu, que la charité découvre sous les haillons du pauvre, sous les stigmates du péché, sous les traits de l'ennemi. Lui qu'elle vise. Par Lui qu'elle est divinisée. On comprend alors l'amour éperdu, passionné, héroïque des Pierre Claver, des P. Damien pour les nègres et pour les lépreux, pour les rebuts de l'humanité, les plus immondes débris de la déchéance, où ces âmes de feu, avec l'intuition de l'amour, discernaient un rayon de la face du Christ.

Et voici la conclusion de l'Evêque : « Nous n'avons qu'une origine, nous n'avons qu'une vie, nous n'avons qu'un terme. Soyons unis! C'est la nature, c'est la grâce qui nous le demandent. Soyons unis, nous sommes tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Soyons unis, nous sommes tous les branches d'une même vigne, les pierres d'un même édifice, les enfants d'une même famille, les membres d'un même corps. »

* * *

Quels sont les moyens de réaliser cette union, de traduire pratiquement cette union, cette unité même qui fut le vœu suprême du Christ allant à la mort.

L'évêque de Namur répond à cette question; ces moyens sont la prière, la lutte contre les obstacles s'opposant à l'union, l'Eucharistie.

La prière est réclamée d'abord, instante et persévérante, à l'imitation du Christ et de l'Eglise.

La Pastorale cite la célèbre prière de Jésus à la dernière Cène : « Je ne prie pas pour eux seulement (les disciples présents), mais pour ceux qui sur leur parole, croiront un jour en Moi. Qu'ils soient tous un, ô Père, comme Vous êtes en Moi, et Moi en Vous! Qu'eux aussi soient un en Nous, afin que le monde croie que Vous m'avez envoyé... Moi en eux et Vous en Moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité. »

« Ainsi l'union, ajoute la Lettre à cette citation, l'union universelle, l'union de tous avec Dieu, l'union consommée dans l'union jusqu'à l'unité et jusqu'à l'unité la plus divine : tel est le vœu suprême du Cœur de Jésus-Christ, tel est l'objet de

sa prière, tel est le prix régulier de sa vie et de sa mort. »

Déroulant ensuite la liturgie de la messe, y relevant avec précision le début du Canon, la prière qui commente la dernière demande de l'Oraison dominicale, le souhait du prêtre : *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous*, la triple invocation à l'Agneau de Dieu, la première des trois supplications adressées au Christ par le célébrant avant la communion : le pieux Evêque souligne tous les traits qui traduisent l'ardente aspiration vers la paix par l'union qui s'exhale du Cœur de l'Eglise battant à l'unisson du Cœur de son divin Epoux. C'est le même esprit que l'Evêque retrouve dans les « collectes » de la messe pour la cessation du schisme, de celle de la fête du Christ-Roi, de la Secrète de la messe du Saint-Sacrement, ainsi que dans les mesures prises par Pie XI pour entraîner les fidèles à se joindre dans leurs prières à la liturgie.

* * *

Le second moyen de réaliser l'union est d'écarter les obstacles. Avec une fermeté qui reste pénétrée de l'onction épiscopale, Mgr Heylen dénonce le plus redoutable ennemi de la charité, l'*orgueil*, monstre tricéphale, car il est *ambition, égoïsme, zèle amer et indiscret*.

Pour prévenir toute susceptibilité qui se croirait personnellement visée, l'Evêque prend soin de déclarer : « Nous vous le disions dans notre *Lettre pastorale de 1912*, et les paroles que nous adressions alors nous paraissent d'une actualité si frappante que nous ne craignons pas de vous les répéter. »

« L'*ambition*, c'est-à-dire la recherche des honneurs, des dignités, des places, d'autant plus dangereuse qu'elle se fait sous les prétextes les plus spécieux. C'est le bien commun qu'on a en vue ! C'est le désir des autres auquel on cède ! C'est le besoin de se dévouer que l'on sent au fond de son âme ! » A ce dévouement verbal, théâtral et tapageur, l'Evêque oppose le dévouement discret, ennemi du bruit, celui qui sait attendre, pour se déployer, le signal de la Providence.

L'*orgueil* est l'*égoïsme* qui rapporte tout à soi, « qui renferme dans le cercle haïssable du *moi* toutes les aspirations, qui n'a en vue que son propre intérêt sans se mettre en peine. Si cet intérêt ne lèse pas les droits des autres ou tout au moins les lois imprescriptibles de la charité chrétienne. En cas de conflit, on se séparera avec éclat de ses frères... Plus rien de commun entre les hommes, division la plus complète. »

L'*orgueil* engendre le *zèle amer et indiscret*. L'Evêque de Namur le caractérise par ces traits : il s'ingère en tout, critique et blâme tout ce qui se fait, comme si tout était abus et injustice, comme si personne n'agissait avec bonne foi et rectitude. « Il se rencontre des esprits à la fois chagrins et envieux, qui se révoltent contre toute mesure, sous prétexte qu'elle est mauvaise, qui se dressent contre toute autorité civile ou ecclésiastique sous prétexte qu'elle ne remplit pas son devoir ou qu'elle le remplit sans intelligence... Ils paraissent croire qu'en dehors de leur propre infailibilité aucune idée louable ne peut germer. Ne pourrait-on pas leur dire : Supposons que les autres se trompent, que, par erreur, par fragilité, ils aient accompli un acte qui puisse passer pour condamnable, *pourquoi déchaîner contre eux tant d'orage* ? Ce n'est pas à vous qu'il appartient de mesurer et de redresser tous les torts. Et n'est-ce pas à vous, peut-être, que s'adresserait cette recommandation sévère de Notre-Seigneur aux pharisiens : « Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère ? Il y a une poutre dans votre œil, et vous ne la remarquez pas ». Ou cette autre : « *Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre.* » Et, s'il se pouvait que vous n'eussiez jamais failli, encore votre zèle ne serait-il sincère que si vous aidiez votre prochain à sortir de sa situation. »

Après ces pertinentes observations qui ne manqueront pas leur adresse, l'Evêque de Namur, ne peut, en effet, se défendre de constater l'immédiate application de ces paroles aux conjonctures actuelles : « Voilà ce que nous vous disions il y a vingt-cinq ans et ce que nous pouvons vous redire aujourd'hui, car maintenant comme alors, et comme le remarquait déjà saint Paul : *tous recherchent leurs propres intérêts...* »

Et l'Evêque, pour commenter ce mot profond de l'Apôtre fait entendre l'orateur sacré de la plus pénétrante psychologie, le rival de Bossuet, au dire de M^{me} de Sévigné : le P. Bourdaloue, qui excelle à découvrir sous les faux dehors des plus grandiloquentes déclamations la source cachée de l'orgueil, a observé finement les cheminements de l'intérêt propre, le dernier mot et l'unique secret de tant d'ostentatoires mises en scène et de tant de perfides intrigues.

« Otez le propre intérêt ou plutôt la passion du propre intérêt, disait Bourdaloue, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les Etats, plus de schismes dans l'Eglise, parce que ces désordres viennent originellement de l'intérêt. Vous le savez et vous le voyez sans cesse dans la vie : Pourquoi se haït-on les uns les autres ? Pour l'intérêt... Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres ? Pour l'intérêt... Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres ? Pour l'intérêt... Quel a été, dans le Christianisme, le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes ? Quel en a été le soutien ? L'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre en moi l'esprit d'intérêt. »

* * *

Le troisième moyen de réaliser l'union que signale l'Evêque de Namur, est « la Très Sainte Eucharistie, foyer de charité, merveille des merveilles ! C'est là, dans la fraction de pain, que les frères vont se dépouiller de tout ce qui les sépare et les divise pour ne former, à l'exemple de la primitive Eglise, qu'un seul cœur et une seule âme. L'Eucharistie est, par excellence, le Sacrement de la Charité. C'est d'elle que saint Augustin disait : « O sacrement de la piété, lien de charité, signe de l'unité ! Elle symbolise l'union, elle la crée, elle la répand. Elle la symbolise par les espèces sacramentelles, elle la crée par la Communion, elle la répand par la grâce. »

On ne s'étonnera pas que le président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux s'étende sur le développement de ces idées avec sa coutumière clarté et sa spéciale ferveur.

A se pénétrer de ces belles pensées, à se représenter ce que serait la terre emparadisée par l'Eucharistie unificatrice des esprits et des cœurs, on se sent d'une part épris d'admiration, soulevés par l'enthousiasme, puis, se reportant de ce monde idéal à ce monde réel où de groupe à groupe, de peuple à peuple sévit le plus cruel égoïsme, on ne peut se défendre d'une amère déception. N'est-ce pas lamentable spectacle de voir se lever partout des menaces de guerre, les peuples formidablement armés se préparer à s'entre-détruire dans des luttes dont l'histoire ne peut donner aucune idée ?

S'il s'en trouve, comme nous le disions au début de cet article, qui devant ces spectacles sentent vaciller leur foi en le Dieu de paix et d'amour, qu'ils se souviennent qu'après tout il serait injuste de le rendre responsable de la violation de ses lois qui, seule, a engendré ces maux effroyables. Que si Dieu les tolère, c'est que sans doute l'humanité ne peut s'assagir que par les dures leçons de l'expérience.

J. SCHYRGENS.